

Rapport annuel de gestion 2004-2005

Ministère des Relations internationales



Rapport annuel de gestion 2004-2005

Ministère des Relations internationales

ASSEMBLÉE NATIONALE

n° 2297-2051108



Québec 

Dépôt légal – 2005
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-45743-9 Rapport annuel de gestion 2004-2005 (imprimé)
ISBN: 2-550-45744-7 Rapport annuel de gestion 2004-2005 (en ligne)
Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec, 2005

Message de la ministre

Québec, novembre 2005

MONSIEUR MICHEL BISSONNET
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 2004-2005.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie
et ministre responsable de la région de l'Estrie,

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Message du sous-ministre

Québec, octobre 2005

MADAME MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie
et ministre responsable de la région de l'Estrie
Ministère des Relations internationales
525, boul. René-Lévesque
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice 2004-2005. Ce rapport rend compte des résultats obtenus par le Ministère dans l'atteinte des objectifs qu'il s'était fixés pour cet exercice.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

Denis Bédard

**Déclaration de la direction
du ministère des Relations internationales**

Québec, octobre 2005

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de la responsabilité du sous-ministre du ministère des Relations internationales, de la sous-ministre adjointe au Protocole, de la sous-ministre adjointe à l'analyse et aux politiques, du sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales et à la Francophonie et du directeur général des services ministériels. Cette responsabilité porte sur l'exactitude et la fiabilité des données incluses dans le rapport.

Le rapport annuel de gestion 2004-2005 du ministère des Relations internationales:

- décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Ministère;
- présente les objectifs établis et les résultats atteints.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2005.

Denis Bédard
Sous-ministre

Céline Olivier
Chef du Protocole et sous-ministre adjointe

Hélène Latouche
Sous-ministre adjointe à l'analyse et aux politiques

Gaston Harvey
Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales et à la Francophonie

Michel Chevrier
Directeur général des services ministériels

**Rapport de validation
du vérificateur interne**

Québec, octobre 2005

Monsieur Denis Bédard
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales
525, boul. René-Lévesque
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

J'ai procédé à l'examen de l'information présentée dans le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice terminé le 31 mars 2005. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère. Ma responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en me basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Mon examen a été effectué conformément aux normes de l'Institut des vérificateurs internes. Mes travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs et à susciter des discussions sur l'information fournie. Cet examen ne constitue pas une vérification. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion de vérification.

Au terme de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le rapport annuel de gestion 2004-2005 du ministère des Relations internationales ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

Le directeur de la vérification interne,

Christian Beaudet

Table des matières

	Mot de présentation de la ministre au président de l'Assemblée nationale	3
	Message du sous-ministre à la ministre	5
	Déclaration de la direction sur la fiabilité des données et des contrôles afférents ..	7
	Rapport du vérificateur interne	9
1	Présentation du ministère des Relations internationales	15
1.1	La mission du ministère des Relations internationales	15
1.2	Les clients, les partenaires et les interlocuteurs	15
1.3	Les champs d'intervention	16
1.4	L'organisation administrative	16
2	Orientations et objectifs 2004-2005	17
3	Faits saillants 2004-2005	21
4	Présentation des réalisations en regard des objectifs poursuivis	25
4.1	La conduite des relations internationales	25
	Orientation Proposer et mettre en œuvre une action cohérente, concertée et efficace visant à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec	25
	AXE D'INTERVENTION 1	
	<i>La politique et les orientations gouvernementales</i>	
OBJECTIFS	4.1.1 Élaborer un Énoncé de politique d'affaires internationales, en concertation avec les ministères et organismes partenaires	25
	4.1.2 Mieux cerner les enjeux liés au phénomène de la mondialisation	26

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIFS	4.1.3	
	Poursuivre le développement des relations avec les États-Unis en faisant valoir les intérêts du Québec, particulièrement dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'investissement, de l'énergie et de l'environnement	29
	4.1.4	
	Poursuivre les relations avec la France dans les champs d'action convenus entre les premiers ministres français et québécois en mai 2003	32
	4.1.5	
	Mettre en œuvre les actions prioritaires dans les autres zones géographiques, en fonction des divers contextes en cause	38
	Europe - Institutions européennes	38
	Amérique latine et Antilles	42
	Asie-Pacifique	44
	Afrique et Moyen-Orient	46
	4.1.6	
	Appuyer, par son réseau de représentations à l'étranger, les entreprises et les institutions québécoises dans leurs démarches à l'étranger	47
	4.1.7	
	Maintenir les actions gouvernementales d'aide au développement et d'aide d'urgence en appuyant les activités de solidarité des organismes de coopération internationale québécois présents dans les pays en développement	51

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

OBJECTIFS	4.1.8	
	Assurer la participation du Québec à l'élaboration des objectifs stratégiques décennaux de la Francophonie et y défendre ses intérêts	54
	4.1.9	
	Faire ratifier par le X ^e Sommet de la Francophonie la candidature du Québec pour la tenue du XII ^e Sommet de la Francophonie à Québec, en 2008	54
	4.1.10	
	Renforcer la participation du Québec aux discussions et aux négociations menées par le Canada au sein des organisations et des conférences internationales	61
	4.1.11	
	Favoriser l'accueil d'organisations internationales au Québec	63
	4.1.12	
	Contribuer à l'élaboration et à l'adoption par l'UNESCO d'une convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques	65
	4.1.13	
	Organiser l'accueil du 2 ^e Sommet des régions partenaires	67

4.2 L'information et les communications 68

Orientation	Mettre au point des stratégies de communication pour informer les milieux étrangers intéressés au Québec et pour renseigner la population québécoise sur l'action internationale du Québec	68
--------------------	---	----

AXE D'INTERVENTION 1

La conception et la diffusion de messages

OBJECTIF	4.2.1	Élaborer des messages clairs et cohérents visant à mieux faire connaître le Québec et ses atouts à l'étranger	68
----------	-------	---	----

AXE D'INTERVENTION 2

Le réseautage

OBJECTIF	4.2.2	Développer des réseaux d'influence à l'étranger et les mettre à profit pour accroître la connaissance du Québec	69
----------	-------	---	----

AXE D'INTERVENTION 3

Les services en ligne

OBJECTIFS	4.2.3	Coordonner la réalisation de l'espace international du portail gouvernemental de services	74
	4.2.4	Améliorer la performance du site ministériel et des sites des représentations à l'étranger pour mieux faire connaître les services du Ministère	75

4.3 La gestion 76

Orientation	Gérer les ressources conformément aux objectifs gouvernementaux et ministériels et adapter la prestation de services à l'évolution des enjeux et des besoins
--------------------	---

AXE D'INTERVENTION

La gestion des ressources humaines

OBJECTIFS	4.3.1	Élaborer un plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre	76
	4.3.2	Élaborer un plan d'action relatif à la mobilité et au plan de carrière des ressources humaines	76
	4.3.3	Élaborer un énoncé de valeurs	76

5	Présentation des résultats au regard de la Déclaration de services aux citoyens	79
----------	--	-----------

6	Utilisation des ressources	81
6.1	Ressources humaines	81
6.2	Ressources financières	81
6.3	Budget d'investissements	82

7	Autres exigences législatives et gouvernementales	83
7.1	Programmes d'accès à l'égalité (Loi sur la fonction publique, art 53.1)	83
7.2	Rapport en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	85
7.3	La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration	85
7.4	Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec	86

	Annexes	87
1	Liste des représentations, autres postes et agents du Québec à l'étranger	87
2	Organigramme au 31 mars 2005	89

1

Présentation du ministère

La mission du ministère des Relations internationales

La mission du Ministère est de :

- Promouvoir et défendre les intérêts du Québec sur la scène internationale ;
- Planifier, d'organiser et de diriger l'action du gouvernement à l'étranger, incluant celle de ses ministères et organismes ;
- Coordonner les activités gouvernementales au Québec en matière de relations internationales.

Cette mission est confiée à la ministre, qui en répond directement à l'Assemblée nationale. Dans cette perspective, la ministre agit notamment en :

- Proposant et mettant en œuvre une politique d'affaires internationales et en dirigeant un réseau de représentations à l'étranger répondant aux objectifs de cette politique ;
- Conseillant le gouvernement sur toute question ayant trait aux relations internationales, constituant en ce domaine son porte-parole officiel et le premier interlocuteur auprès des représentants étrangers ;
- Établissant des relations avec des instances gouvernementales nationales et régionales, ainsi qu'avec des organisations internationales et des acteurs non gouvernementaux.

La ministre des Relations internationales est en outre responsable de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Agence Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) ainsi que de l'application de la section III.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* relativement à l'action humanitaire internationale.

Les clients, les partenaires et les interlocuteurs

Les clients du Ministère sont :

- le premier ministre, les membres du Conseil des ministres, les ministères et les organismes publics ;
- les citoyens, les entreprises, les institutions et divers acteurs de la société civile, à qui certains de ses programmes sont destinés.

Les partenaires et les interlocuteurs du Ministère sont :

- les représentants de gouvernements étrangers et d'organisations internationales ;
- tout organisme auquel le ministre s'associe pour mener une action commune.

Les champs d'intervention

Les activités du Ministère sont regroupées sous trois champs d'intervention principaux, à savoir :

- La conduite des relations internationales ;
- L'information et les communications ;
- La gestion.

L'organisation administrative

La direction supérieure du Ministère est assumée par le sous-ministre, assisté du sous-ministre adjoint responsable du secteur des affaires bilatérales et de la Francophonie, de la sous-ministre adjointe responsable du Protocole et des événements, de la sous-ministre adjointe responsable du secteur de l'analyse et des politiques ainsi que du directeur général responsable du secteur des services ministériels.

La structure administrative du Ministère est décrite dans l'organigramme présenté en annexe.

2 | Orientations et objectifs 2004-2005

L'année 2004-2005 a été une période de transition pour le Ministère. L'amorce de son nouvel *Énoncé de politique d'affaires internationales*, qui sera rendu public au cours de 2005-2006, a été accompagnée d'une réflexion sur les objectifs stratégiques de son action internationale, laquelle a donné lieu au Plan stratégique 2005-2007.

Ce nouveau plan stratégique traduit les orientations proposées par le gouvernement dans son document intitulé *Briller parmi les meilleurs*. Il a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 mai 2005 mais les objectifs qui y sont présentés ont également guidé l'action du Ministère dès 2004-2005. Afin de traduire cette réalité, le présent rapport annuel a été préparé en suivant la structure des objectifs élaborés pour le Plan stratégique 2005-2007.

Orientations et objectifs 2004-2005

La conduite des relations internationales

Orientation	Proposer et mettre en œuvre une action cohérente, concertée et efficace visant à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec
--------------------	---

AXE D'INTERVENTION 1

La politique et les orientations gouvernementales

OBJECTIFS	Élaborer un <i>Énoncé de politique d'affaires internationales</i>, en concertation avec les ministères et organismes partenaires. Mieux cerner les enjeux liés au phénomène de la mondialisation.
-----------	---

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIFS	Poursuivre le développement des relations avec les États-Unis en faisant valoir les intérêts du Québec, particulièrement dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'investissement, de l'énergie et de l'environnement.
-----------	---

Poursuivre les relations avec la France dans les champs d'action convenus entre les premiers ministres français et québécois en mai 2003.

Mettre en œuvre les actions prioritaires dans les autres zones géographiques (Europe et institutions européennes, Amérique latine, Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient), en fonction des divers contextes en cause.

Appuyer, par son réseau de représentations à l'étranger, les entreprises et les institutions québécoises dans leurs démarches à l'étranger.

Maintenir les actions gouvernementales d'aide au développement et d'aide d'urgence en appuyant les activités de solidarité des organismes de coopération internationale québécois présents dans les pays en développement.

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

Objectifs

Assurer la participation du Québec à l'élaboration des objectifs stratégiques décennaux de la Francophonie et y défendre ses intérêts. Faire ratifier par le X^e Sommet de la Francophonie la candidature de Québec pour la tenue du XII^e Sommet de la Francophonie à Québec, en 2008.

Renforcer la participation du Québec aux discussions et aux négociations menées par le Canada au sein des organisations et des conférences internationales.

Favoriser l'accueil d'organisations internationales au Québec.

Contribuer à l'élaboration et à l'adoption par l'UNESCO d'une convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.

Organiser l'accueil du 2^e Sommet des régions partenaires.

L'information et les communications

Orientation

Mettre au point des stratégies de communication pour informer les milieux étrangers intéressés au Québec et pour renseigner la population québécoise sur l'action internationale du Québec.

AXE D'INTERVENTION 1*La conception et la diffusion de messages*

OBJECTIF	Élaborer des messages clairs et cohérents visant à mieux faire connaître le Québec et ses atouts à l'étranger.
----------	--

AXE D'INTERVENTION 2*Le réseautage*

Objectif	Développer des réseaux d'influence à l'étranger et les mettre à profit pour accroître la connaissance du Québec.
----------	--

AXE D'INTERVENTION 3*Les services en ligne*

Objectifs	Coordonner la réalisation de l'espace international du portail gouvernemental de services. Améliorer la performance du site ministériel et des sites des représentations à l'étranger pour mieux faire connaître les services du Ministère.
-----------	---

La gestion

Orientation	Gérer les ressources conformément aux objectifs gouvernementaux et ministériels et adapter la prestation de services à l'évolution des enjeux et des besoins.
--------------------	--

AXE D'INTERVENTION 1*La gestion des ressources humaines*

Objectifs	Élaborer un plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre. Élaborer un plan d'action relatif à la mobilité et au plan de carrière des ressources humaines. Élaborer un énoncé de valeurs.
-----------	--

3

Faits saillants 2004-2005

L'action internationale du gouvernement du Québec a principalement porté, en 2004-2005, sur la défense des intérêts du Québec dans les dossiers de la diversité culturelle et de la Francophonie, sur l'approfondissement des relations avec les États-Unis et la France et sur les consultations menées auprès de divers partenaires en vue de l'élaboration de *l'Énoncé de politique d'affaires internationales*.

Parmi les événements les plus marquants de l'année, notons la visite du premier ministre du Québec en France dans le cadre des rencontres alternées des premiers ministres français et québécois, la mission économique conjointe des premiers ministres du Québec et de la France au Mexique et le renforcement marqué des relations avec plusieurs États américains. Il faut de plus souligner la mission de la ministre des Relations internationales à Washington, inscrite sous le signe de la sécurité, la participation du gouvernement du Québec au X^e Sommet de la Francophonie à Ouagadougou et les représentations effectuées par le gouvernement québécois à l'échelle internationale pour promouvoir l'adoption par l'UNESCO d'une *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

En 2004-2005, le ministère des Relations internationales a coordonné l'organisation de 48 missions de représentants du gouvernement québécois à l'étranger et l'accueil au Québec de 105 membres de gouvernements étrangers. Les relations économiques, la sécurité continentale, la diversité culturelle, la coopération éducative et l'échange d'expertise ont été les principaux objets de ces rencontres.

De plus, 14 ententes internationales ont été signées par le gouvernement du Québec. Ces ententes portent sur le développement économique, l'éducation et la formation, les communications, la justice, la sécurité publique, les transports et la coopération générale multisectorielle.

Les relations bilatérales

Les relations du Québec avec les États-Unis se sont intensifiées au cours de l'année 2004-2005, en particulier avec les États du nord-est. Le premier ministre s'est rendu au Massachusetts, au Vermont et dans l'État de New York et a accueilli au Québec des gouverneurs en provenance de la Floride et du New Hampshire, avec lesquels il a initié une coopération bilatérale.

L'année 2004-2005 a donné lieu à la mise en œuvre du premier plan d'action du Comité conjoint Québec-Vermont. Ce plan d'action porte notamment sur les questions d'environnement, de sécurité, de transport et sur les célébrations des fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

Le premier ministre a présidé un Forum sur l'intensification des relations économiques avec les États-Unis. Il a également été l'hôte du deuxième Sommet économique Québec-New York qui a permis de conclure de nouvelles ententes de coopération économique et universitaire.

Pour sa part, la ministre des Relations internationales s'est rendue à New York et à Washington dans le cadre d'une mission portant principalement sur le thème de la sécurité. Elle y a fait valoir les préoccupations, les intérêts et les mesures prises par le Québec dans ce domaine. Dans la capitale américaine, ses rencontres, notamment au Département d'État, avec le président du sous-comité de la Chambre des représentants sur la sécurité intérieure et avec des interlocuteurs clés réunis par le *Center for Strategic and International Studies*, lui ont permis de faire valoir l'importance accordée par le Québec à cet enjeu. Elle y a également rencontré le secrétaire général adjoint de l'Organisation des États américains.

La négociation d'une entente sur la gestion de l'eau des Grands Lacs, a constitué également un temps fort de ce rapprochement avec les États-Unis.

Dans le cadre des visites alternées des premiers ministres du Québec et de la France, le premier ministre s'est entretenu avec le président de la République française, M. Jacques Chirac, ainsi qu'avec le premier ministre, M. Jean-Pierre Raffarin. Cette rencontre a permis de dresser le bilan et d'étendre la portée de la « Nouvelle alliance franco-québécoise », scellée lors de la visite de M. Raffarin au Québec en 2003. Les principaux axes de la coopération franco-québécoise sont le développement économique et régional, la promotion de la diversité culturelle et de la langue, la modernisation de l'État et la santé. À titre d'exemple, mentionnons les réalisations suivantes :

- une mission économique conjointe des premiers ministres français et québécois au Mexique, une première qui a permis plus de 5000 rendez-vous d'affaires entre entreprises québécoises, françaises et mexicaines ;
- la création d'un « Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée » ;
- la poursuite d'une étroite concertation franco-québécoise en vue de l'adoption par l'UNESCO d'une convention en matière de diversité culturelle ;
- la création d'un groupe de travail sur la modernisation de l'État.

Quant à elle, la ministre des Relations internationales a effectué deux missions en France afin de rencontrer les principaux interlocuteurs politiques français du Québec.

En mission en Belgique, le premier ministre s'est entretenu avec le premier ministre belge et les ministres-présidents de Flandre, de la région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté française de Belgique. Au cours des échanges, il a notamment été question d'investissements et d'échanges commerciaux et de modernisation de l'État.

La ministre des Relations internationales a également effectué des missions en Europe, soit au Royaume-Uni, en Allemagne, en Autriche et en Espagne. Des rencontres ont eu lieu, entre autres, avec les ministres-présidents des Communautés et des Régions de la Bavière et de la Haute-Autriche. Des sujets tels que la diversité culturelle, le rôle des régions et la mobilité étudiante ont été abordés.

Tant le premier ministre que la ministre des Relations internationales ont fait la promotion des intérêts du Québec et du rôle que ce dernier entend jouer dans la relation Canada – Union européenne lors de rencontres avec le président et la vice-présidente de la Commission européenne.

Avec le président Vicente Fox du Mexique, le premier ministre a fait le point sur les possibilités de développement des échanges au sein de l'ALÉNA ainsi que sur l'embauche au Québec de travailleurs saisonniers mexicains.

Les économies émergentes d'Asie ont fait l'objet d'une attention accrue. La ministre des Relations internationales s'est rendue en Chine afin de préparer une mission qui sera pilotée par le premier ministre en septembre 2005. Elle a en outre participé au Sommet mondial de l'Internet et du multimédia auquel prenaient part des gens d'affaires du Québec.

En ce qui concerne la coopération avec les États fédérés, le Québec a accueilli la 2^e Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires. Outre le Québec, font également partie de ce forum la Bavière, la Haute-Autriche, le Shandong, la Californie et le Cap occidental.

Au chapitre de l'aide internationale, l'aide québécoise s'est tournée en priorité vers Haïti, un partenaire francophone de notre hémisphère, dont une partie importante de la diaspora est établie au Québec. Le gouvernement a, en outre, appuyé la réalisation de projets d'aide d'urgence destinés aux victimes du tsunami en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a apporté une contribution, sous forme de bourses, aux étudiants étrangers provenant de pays en développement.

Les relations multilatérales

La participation au X^e Sommet de la Francophonie à Ouagadougou a permis de souligner l'action du Québec au sein de l'espace francophone. Grâce aux représentations des autorités gouvernementales québécoises, Québec accueillera le Sommet de la Francophonie en 2008, à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Le Québec a été, par ailleurs, étroitement associé aux sessions de travail du groupe ad hoc chargé d'élaborer et de rédiger le Cadre stratégique décennal. Le Québec a joué également un rôle actif dans la réflexion conduisant au mandat confié au secrétaire général de parachever la réforme institutionnelle de l'Organisation internationale de la Francophonie.

En étroite collaboration avec la société civile, le premier ministre, la ministre des Relations internationales et la ministre de la Culture et des Communications ont été à l'avant-scène de la stratégie diplomatique québécoise visant l'adoption par l'UNESCO, en 2005, d'une *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Cette convention reconnaîtrait le droit des États et gouvernements de soutenir la culture. L'objectif était d'obtenir pour ce projet le plus grand nombre possible d'appuis.

De plus, le Québec a suivi les travaux d'une quinzaine d'organisations internationales pour y faire valoir son expertise et ses positions. Il a assuré une participation accrue aux sessions régulières de l'UNESCO et aux rencontres de la Commission canadienne de l'UNESCO. Il a également pris part aux travaux de la Commission des droits de l'homme, de la Commission de la condition féminine et de la Conférence internationale du travail. Mentionnons aussi une présentation du cadre d'aménagement métropolitain de Montréal devant la

Commission du développement durable de l'ONU pour faire connaître les meilleures pratiques dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Soulignons enfin la contribution du Québec aux travaux préparatoires au Sommet mondial sur la société de l'information.

La politique et les orientations gouvernementales

Dans le cadre de l'élaboration d'un *Énoncé de politique d'affaires internationales* et d'un plan d'action gouvernemental, la ministre des Relations internationales a procédé à une tournée de consultations dans plusieurs régions du Québec. Elle y a rencontré des élus locaux, des représentants des milieux institutionnel, universitaire et des affaires de même que des membres des organismes jeunesse. De plus, des consultations ont été tenues avec les ministères et organismes gouvernementaux dont le mandat comporte une dimension internationale.

L'information et la gestion

Le Ministère a mis en œuvre une nouvelle pratique en matière d'affaires publiques privilégiant une meilleure complémentarité entre le siège et le réseau des représentations à l'étranger. Il a de plus coordonné la mise sur pied de l'espace international du portail gouvernemental de services (www.quebecinternational.org), dont la mise en ligne a eu lieu en décembre 2004.

Sur le plan administratif, le Ministère a procédé, en cours d'année, à une réorganisation de sa haute direction et à un renforcement des fonctions d'analyse stratégique.

4 Présentation des réalisations en regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Orientation Proposer et mettre en œuvre une action cohérente, concertée et efficace visant à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec

AXE D'INTERVENTION 1

La politique et les orientations gouvernementales

OBJECTIF 4.1.1

Élaborer un Énoncé de politique d'affaires internationales, en concertation avec les ministères et organismes partenaires

La ministre des Relations internationales s'est engagée à préparer, pour l'automne 2005, l'*Énoncé de politique d'affaires internationales* du gouvernement du Québec ainsi qu'un plan d'action gouvernemental en la matière. Le dernier énoncé sur ce sujet remonte à 1991 et compte tenu de l'évolution de la situation mondiale et de celle du Québec au cours des dernières années, il était nécessaire de revoir les objectifs et les priorités de l'action internationale québécoise. Les travaux ont été amorcés en 2004-2005.

Réalisations

Au cours de 2004-2005, le Ministère s'est employé à recueillir et à organiser les données nécessaires pour mieux définir le contexte et les enjeux internationaux qui conditionnent les priorités d'action du Québec et orientent son développement.

- Pour ce faire, le Ministère a procédé à des consultations systématiques des acteurs gouvernementaux dont les mandats ont une dimension internationale. En tout, plus d'une vingtaine de ministères et organismes ont été consultés.
- La ministre des Relations internationales a mené d'autres consultations ciblées. C'est ainsi qu'en février et mars 2005, elle a réalisé une tournée qui l'a menée dans plusieurs régions du Québec : le Centre-du-Québec, l'Outaouais, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches et la Capitale Nationale.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Dans chacune de ces régions, la ministre a rencontré des représentants du milieu des affaires, du secteur institutionnel et du monde municipal, dont des représentants des grandes villes du Québec. Une cinquantaine de personnes par région ont ainsi participé aux échanges. Ce sont donc au total quelque 300 personnes qui ont pu exprimer leurs besoins et leurs attentes au regard de la future politique d'affaires internationales.

- Par ailleurs, compte tenu du rôle majeur des universités dans l'action internationale du Québec et de l'importance que représente l'édification d'une société du savoir, la ministre a rencontré les dirigeants des universités québécoises pour connaître leurs préoccupations en matière d'action internationale et pour discuter des orientations à privilégier au cours des prochaines années. La mobilité étudiante et la présence d'étudiants étrangers au Québec, les activités de recherche et de développement, l'exportation du savoir-faire et le rayonnement des institutions d'enseignement québécoises à l'étranger ont été au centre de ces échanges.
- La consultation ministérielle s'est aussi étendue aux divers organismes actifs auprès de la jeunesse québécoise, tels que le Conseil permanent de la jeunesse, la Fédération étudiante universitaire du Québec, Chantiers jeunesse et Carrefour jeunesse-emploi, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Agence Québec-Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.
- Enfin, considérant la place que le Québec occupe et veut développer au regard de l'aide internationale, la ministre a tenu à consulter les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales, soit l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, la Croix-Rouge, Oxfam-Québec, la Fondation Paul-Gérin-Lajoie et Développement international Desjardins.

AXE D'INTERVENTION 1*La politique et les orientations gouvernementales***OBJECTIF 4.1.2****Mieux cerner les enjeux liés au phénomène de la mondialisation**

La mondialisation et les défis qu'elle pose constituent une préoccupation majeure pour le gouvernement québécois, car cet enjeu détermine, dans une large mesure, le contexte dans lequel doit se dérouler l'action du Québec sur la scène internationale, mais aussi sur son propre territoire.

Tenir compte de ce qui se fait à l'extérieur, suivre les tendances mondiales et traiter avec l'étranger deviennent plus que jamais des obligations pour l'État, car le phénomène de la mondialisation influence non seulement les politiques économiques, mais aussi l'ensemble des politiques publiques.

Le gouvernement du Québec a souhaité se doter d'un mécanisme de veille et d'analyse de la mondialisation.

Par ailleurs, dans la perspective de stimuler la recherche et la formation ainsi que de favoriser une meilleure compréhension de la réalité hémisphérique et des questions reliées à l'intégration des Amériques et à la mondialisation, le ministère des Relations internationales avait déjà entrepris en 2001-2002 de soutenir, pour une période de cinq ans, les activités des centres de recherche universitaires québécois suivants :

- L'Observatoire des Amériques du Centre études internationales et mondialisation et l'Observatoire des États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, de l'Université du Québec à Montréal;
- Le Centre d'études interaméricaines et le Réseau des centres universitaires des villes hôtes des Sommets des Amériques, tous deux de l'Université Laval;
- La Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal.

Réalisations

- Relativement à la mise en place d'un mécanisme permettant de mieux cerner les enjeux liés à la mondialisation, le Ministère, après avoir étudié plusieurs solutions, a confié à l'École nationale d'administration publique le mandat de mettre sur pied un outil de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de ce phénomène sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques. Une convention à cet effet a été signée en octobre 2004, prévoyant le versement d'une somme de 800 000 \$ à cette institution, sur une période de 4 ans.

Étant déjà un partenaire majeur du gouvernement du Québec dans plusieurs dossiers, l'École nationale d'administration publique possède une expertise de pointe sur les politiques publiques, compte sur un réseau de professeurs et de chercheurs chevronnés et dispose d'une infrastructure de recherche reconnue. Le recours aux services de cette institution représentait d'ailleurs une solution à la fois moins coûteuse et plus pratique que la mise sur pied d'un nouvel organisme.

La mission de l'École nationale d'administration publique pour les fins de ce projet consistera à :

- assurer la veille des tendances mondiales susceptibles d'influer sur les politiques publiques du gouvernement du Québec;
- réaliser des analyses qui anticipent les effets de ces tendances dans divers champs d'activité publique;
- informer les publics concernés (administrations, experts, groupes, médias et grand public) de l'effet de la mondialisation sur les politiques gouvernementales et sur la société québécoise;
- produire des avis et des conseils pour les décideurs politiques et administratifs sur des enjeux liés à la mondialisation.

Elle se dotera de moyens suivants :

- Un site Web destiné à fournir des informations de base sur la mondialisation.
- Un « bulletin sur la mondialisation », soit une publication bimestrielle qui fera état des résultats des travaux de veille sur les tendances en matière de mondialisation.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- Des cahiers de recherche réunissant des études plus approfondies sur un thème particulier touchant un des champs des politiques publiques visés par la mondialisation.

Le Ministère et l'École nationale d'administration publique ont défini six domaines d'intérêt majeur pour le Québec, soit l'économie, la santé, la culture, l'environnement, la sécurité et l'éducation, domaines dans lesquels la mondialisation a des répercussions certaines sur les politiques publiques. Les premières publications sont attendues à l'automne 2005.

- Au chapitre de l'aide apportée par le Ministère aux chaires et aux centres de recherche universitaires québécois en 2004-2005, il convient de mentionner :
 - Le versement de 137 500 \$ pour les activités de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). La chaire et l'observatoire ont organisé un colloque d'envergure internationale proposant un débat sur le thème des élections présidentielles et sur le rôle des États-Unis dans le monde. Conjointement avec le Center for Strategic and International Studies et le Center for the Study of Canada du Plattsburgh State University of New York, la Chaire Raoul-Dandurand a également organisé, en novembre 2004, un important colloque sur la sécurité transfrontalière Canada-États-Unis. Ce colloque regroupant plus de 100 personnes avait pour conférenciers des experts canadiens et américains, dont M. Frank Cilluffo, de la George Washington University, ancien conseiller du président George W. Bush pour la sécurité intérieure.
 - Le versement de 125 000 \$ pour les activités de l'année 2004-2005 de la Chaire d'études politiques et économiques américaines du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, dont le mandat est de favoriser au Québec le développement des connaissances sur les États-Unis, en particulier dans le domaine économique. La première activité publique de cette chaire, en octobre 2004, fut la tenue d'un colloque sur les incidences des élections présidentielles américaines sur le Québec. L'ancien gouverneur du Vermont et candidat aux primaires démocrates de l'hiver 2004, M. Howard Dean, a participé à ce colloque et y a prononcé un discours.
 - Le versement de 137 500 \$ pour les activités du Centre d'études interaméricaines de l'Université Laval, dont le mandat consiste à développer une expertise sur les relations politiques, économiques et sociales à l'intérieur des Amériques. L'appui du Ministère a notamment permis au centre de contribuer de manière importante à l'organisation d'un grand colloque intitulé « L'eau dans les Amériques, enjeu de confrontation, de coopération et de solidarité? ». Autre réalisation notable : le centre a également organisé une école internationale d'été sur les Amériques, qui a réuni des participants des quatre coins de l'hémisphère.
 - Le versement de 87 500 \$ au Forum académique des Sommets des Amériques (anciennement le Réseau des centres universitaires des villes hôtes des Sommets des Amériques). Ce soutien a permis au forum de s'associer à l'organisation d'un colloque qui avait pour thème « Quelles institutions pour les Amériques? ». Le forum a de plus achevé de former, à l'échelle de l'hémisphère, un vaste réseau universitaire intéressé à la coopération interaméricaine et à l'ordre du jour des sommets des Amériques.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- L'appui de 137 500 \$ à l'Observatoire des Amériques aura notamment permis de jouer un rôle majeur dans l'organisation de deux colloques internationaux à l'Université du Québec à Montréal. Le premier s'est intitulé « Les dix ans de l'ALENA : bilans et perspectives », tandis que le second a eu pour thème « Ombres et lumières de la mondialisation ». L'observatoire a de plus publié nombre de chroniques et d'études sur diverses problématiques économiques et politiques de l'hémisphère américain.

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIF 4.1.3

Poursuivre le développement des relations avec les États-Unis en faisant valoir les intérêts du Québec, particulièrement dans les domaines de la sécurité, du commerce et de l'investissement, de l'énergie et de l'environnement

Pour des raisons géographiques, historiques, économiques et politiques, les relations avec les États-Unis, premier partenaire commercial du Québec, constituent une composante prédominante de l'action internationale québécoise.

En 2004 et 2005, les priorités et les actions du ministère des Relations internationales à l'égard des États-Unis ont été marquées par les événements suivants : les élections présidentielles américaines de novembre 2004, le débat public entourant le dossier du bouclier antimissile, la persistance de différends commerciaux, comme ceux du bois d'œuvre et de l'exportation de bovins en raison de l'encéphalopathie spongiforme bovine, les impératifs de la sécurité à la frontière et de la sécurité énergétique, ainsi que les débats sur la politique étrangère du Canada. Dans le contexte de l'émergence d'un « nouvel agenda de coopération nord-américain », illustré par le Partenariat pour la sécurité et la prospérité, on observe également une volonté clairement affichée des États américains et des provinces canadiennes d'assumer pleinement leur rôle dans la définition de nouveaux modes de coopération à l'échelle nord-américaine.

Réalisations*Le développement des relations avec les États américains*

Les rencontres politiques de haut niveau comptent parmi les éléments les plus structurants pour le développement des relations avec les États-Unis. Aussi, le Ministère a-t-il préparé, organisé et coordonné de nombreuses missions et rencontres du premier ministre avec des élus de la scène politique américaine :

- Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le gouverneur de l'État de New York, M. Georges E. Pataki, ont présidé le 2^e Sommet Québec-New York, tenu à Montréal en mai 2004. Ces rencontres permettent à des entreprises et à diverses organisations du Québec et de l'État de New York de renforcer des liens, de créer des maillages et d'accroître les partenariats d'affaires. Le Sommet de Montréal, reflétant l'état des relations de coopération solides qui se développent entre l'État de New York et le Québec, a réuni plus de 400 personnes en provenance des secteurs des affaires, du gouvernement, du monde universitaire et de la recherche. À cette occasion, les

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

partenaires québécois et new-yorkais ont signé trois ententes afin de renforcer leur coopération économique, scientifique et technologique.

- En août 2004, le premier ministre a effectué une mission à Burlington, au Vermont, un État avec lequel le Québec entretient depuis longtemps une relation solide basée sur de nombreux domaines de coopération, notamment en matière de sécurité, d'environnement et de transport. M. Jean Charest s'est alors entretenu avec le gouverneur de l'État, M. James Douglas.
- Conscient des nouveaux impératifs de la mondialisation, de l'importance croissante des économies émergentes et de la nécessité d'intensifier et de diversifier les relations continentales, le premier ministre du Québec a présidé, en octobre 2004, le Forum sur l'intensification des relations économiques avec les États-Unis. Ce forum a réuni à Québec plus d'une cinquantaine de dirigeants d'importantes entreprises québécoises, canadiennes et américaines autour des thématiques de la prospérité, de la sécurité et du développement industriel et commercial du Québec. Il a donné lieu à des échanges enrichissants et a permis de mieux définir les orientations et les fondements des relations économiques et politiques du Québec avec les États-Unis.
- Dans le but de consolider les alliances stratégiques du Québec avec la Nouvelle-Angleterre, le premier ministre Charest a effectué, en novembre 2004, une importante mission à Boston, dans l'État du Massachusetts. Il a notamment eu des entretiens avec le gouverneur, M. Mitt Romney, ainsi qu'avec le gouverneur du Rhode Island, M. Donald L. Carcieri, consolidant ainsi les relations politiques avec ces États. Il a fait valoir les positions du Québec en tant que partenaire majeur du marché énergétique nord-américain, lors d'une allocution à la 12^e Conférence annuelle sur l'énergie dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Il en a aussi fait valoir les attraits comme lieu d'investissements à l'occasion d'une autre allocution, cette fois au Mass Opportunities, la plus importante rencontre annuelle d'investisseurs du domaine des biotechnologies. Enfin, le premier ministre a rencontré plusieurs gens d'affaires et des investisseurs de la région de Boston.
- La coopération bilatérale avec les États-Unis est en plein essor. Au moyen d'ententes signées avec des gouverneurs ou leurs représentants, le gouvernement du Québec cherche à établir des rapports étroits avec plusieurs États. Ainsi, en 2004-2005, il a signé trois nouvelles ententes. Au cours d'une mission à Montréal du gouverneur de la Floride, M. John Ellis Bush, accompagné d'une délégation de 130 gens d'affaires, en juillet 2004, le premier ministre et le gouverneur ont signé une entente de coopération économique, scientifique et technologique. Ils ont aussi convenu de collaborer à l'effort de reconstruction d'Haïti.
- En matière de sécurité, le gouvernement du Québec a signé une entente de coopération avec le New Hampshire, lors de la visite du gouverneur Craig Benson à Montréal, en septembre 2004. Comme la sécurité constitue un dossier prioritaire des relations du Québec avec les États-Unis, le ministre de la Sécurité publique a également conclu une autre entente de coopération dans ce domaine, cette fois avec le gouvernement de l'État de New York, pour faciliter la collaboration en matière de lutte au terrorisme. Ainsi, le Québec a signé une entente sur la sécurité avec les quatre États qui lui sont limitrophes. En décembre 2004, le ministre de la Sécurité publique s'est également rendu à New York pour y rencontrer le directeur de l'Office of Homeland Security,

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

M. James W. McMahon, et discuter de stratégies en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité.

- Le ministre de la Sécurité publique a aussi participé à deux rencontres du Northeast Regional Homeland Security Directors Meeting à Québec, en août 2004, et à Boston, en février 2005. Ce forum regroupe les hauts responsables de la sécurité de 10 États du nord-est des États-Unis et de 6 provinces canadiennes.
- Plusieurs autres ministres québécois ont aussi effectué des missions aux États-Unis. Ainsi, peu après le dévoilement du budget 2004-2005, le ministre des Finances s'est rendu à New York afin de rencontrer des investisseurs et des représentants d'institutions financières. Puis, le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche a participé au plus important salon sur les biotechnologies au monde, Bio 2004, à San Francisco, en Californie. Pour sa part, le ministre des Affaires municipales, du Sport et des Loisirs s'est rendu à Burlington, au Vermont, pour prononcer une conférence devant les participants au Vermont Business and Industry Expo. Le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est quant à lui rendu à Denver, au Colorado, à l'occasion de la convention annuelle de l'organisation philanthropique Shriners, en juillet 2004, dans le but de participer aux discussions visant à convaincre les délégués des Shriners de construire leur nouvel établissement hospitalier à Montréal plutôt qu'à London, en Ontario.
- À l'invitation du ministre canadien du Commerce international, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a participé, le 1^{er} mars 2005, au Canada-US Partnership Day, à Washington, un événement qui visait à sensibiliser le Congrès américain aux grands enjeux des relations canado-américaines. Les ministres de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, des Affaires municipales et des Régions de même que de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation se sont également rendus en visite aux États-Unis pour y faire la promotion des intérêts du Québec.
- Ces événements organisés et coordonnés par le ministère des Relations internationales, conjugués à toute une gamme d'activités de réseautage par les sept représentations du Québec aux États-Unis, ont contribué au développement des relations bilatérales du Québec avec les États-Unis.

La participation à des forums régionaux et nationaux

La participation du gouvernement québécois à divers forums régionaux, nationaux et transnationaux constitue une autre forme d'intervention privilégiée pour faire valoir les intérêts du Québec aux États-Unis.

- Ainsi, le gouvernement a poursuivi sa collaboration dans le cadre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada. Bien que la rencontre de 2004, prévue à Terre-Neuve, ait été reportée, les travaux des divers comités de la conférence se sont poursuivis, notamment ceux qui s'occupent de développement économique, d'énergie et d'environnement.
- Pendant l'année 2004-2005, le Québec a participé aux sessions de la Commission des Grands Lacs et aux travaux du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs, où il siège avec les huit États riverains des Grands Lacs et avec l'Ontario. Il a pris part aux travaux du comité menant aux consultations publiques sur le projet d'Entente sur les ressources durables en eaux du bassin

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
 4.1 La conduite des relations internationales

des Grands Lacs. Au Québec, ce projet d'entente a fait l'objet de deux séances de consultations en septembre 2004, l'une à Montréal et l'autre à Trois-Rivières. Le Québec a aussi participé à la Journée annuelle des Grands Lacs, tenue à Washington en mars 2004, ainsi qu'à la première réunion du Great Lakes Regional Collaboration Initiative, lancée par le président Bush à Chicago, en décembre 2004.

- Le Québec a également été présent, à titre d'observateur, à des forums nationaux, soit le National Governors' Association et le Council of State Governments. En janvier 2005, pour la première fois, il a pris part à la rencontre du 3^e Sommet des législateurs, organisé par le Council of State Governments et le National Conference of State Legislatures, laquelle s'est tenue à Memphis, au Tennessee, et portait sur les questions agricoles.

Les relations avec l'Administration, le Congrès et les réseaux d'influence

- En mai 2004, la ministre des Relations internationales s'est rendue à New York et à Washington, effectuant une mission axée principalement sur la sécurité. Elle y a fait valoir les préoccupations, les intérêts et les actions du Québec en la matière. À Washington, ses rencontres, notamment avec le président du sous-comité de la Chambre des représentants sur la sécurité intérieure au Département d'État, et avec des interlocuteurs clés rassemblés par le Center for Strategic and International Studies, lui ont permis de faire valoir l'importance que le Québec accorde à cet enjeu.
- Le premier ministre Charest a prononcé l'allocution d'ouverture du Forum sur les relations entre les États-Unis et le Canada, organisé par The American Assembly de la Columbia University, à Harriman, dans l'État de New York, en février 2005. Il y a fait valoir le rôle important que le Québec entend jouer comme partenaire de l'élaboration d'un plan d'action nord-américain. Le premier ministre a clos cette mission par un entretien avec la vice-secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, M^{me} Louise Fréchette, notamment pour y faire état de l'aide du gouvernement du Québec à Haïti.

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIF 4.1.4

Poursuivre les relations avec la France dans les champs d'action convenus entre les premiers ministres français et québécois en mai 2003

Le consensus politique établi en France et au Québec sur le caractère direct et privilégié des relations franco-québécoises et l'ambition d'en préserver la singularité et d'en promouvoir la richesse se sont manifestés dans la « Nouvelle alliance franco-québécoise », scellée en 2003 entre les premiers ministres Jean-Pierre Raffarin et Jean Charest.

4. Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Réalisations

Dans la poursuite de cette relation, l'année 2004-2005 aura été marquée par :

Les relations politiques

- Dans le cadre des rencontres alternées des premiers ministres, la mission en France du premier ministre Charest, accompagné de la ministre des Relations internationales, de la ministre de la Culture et des Communications ainsi que du ministre de la Santé et des Services sociaux, du 30 avril au 5 mai 2004, a été l'occasion de dresser un bilan de cette nouvelle alliance. La majorité de la trentaine d'objectifs fixés a donné lieu à des réalisations et d'autres sont en voie d'être réalisés.

Le relevé de décisions signé au terme de cette rencontre contient un appel à la poursuite du travail conjoint dans les champs d'action convenus en mai 2003, à savoir le développement économique et régional, la diversité culturelle et la promotion du français, la culture, la modernisation de l'État, la santé, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, la Francophonie et Québec 2008. De façon plus précise le relevé de décisions fait état de

- la détermination des thématiques du plan de travail en matière de modernisation de l'État et de l'entente sur la tenue d'un « Forum franco-québécois en santé » consacré à la recherche des meilleures pratiques et à leurs applications ;
 - la signature du protocole de mise en œuvre de la déclaration commune dans le domaine du tourisme ;
 - l'entente sur l'élaboration d'un programme pour sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat ;
 - la définition de six domaines prioritaires en matière de développement de la coopération scientifique ;
 - l'entente pour la célébration du bicentenaire du Code civil napoléonien et du 10^e anniversaire de la réforme du Code civil québécois.
- Le Ministère a aussi préparé et organisé une dizaine de visites ministérielles québécoises en France, afin d'y promouvoir les intérêts du Québec dans les secteurs de la culture, de la diversité culturelle, de la Francophonie, de la santé, des finances, de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille, de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, de l'environnement et du développement durable, et également pour mieux faire connaître les initiatives du Québec en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes.
 - Le 2 février 2005 le ministère de la Sécurité publique du Québec et le ministère français de l'Intérieur ont signé l'Entente en matière de sécurité civile et de sécurité incendie. Cet événement s'inscrit dans le contexte d'une coopération accrue avec les partenaires français et européens dans ce domaine.

Le développement économique

- La mission conjointe des premiers ministres Charest et Raffarin au Mexique, les 17 et 18 novembre 2004, à l'occasion des Rencontres d'affaires France-Mexique-Québec, a constitué une première, avec la participation de plus de 400 petites et moyennes entreprises françaises, mexicaines et québécoises, comptant dans leurs rangs 10 jeunes entrepreneurs québécois appuyés par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Cette mission est un des résultats

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

tangibles de la « Nouvelle alliance franco-qubécoise » et exprime la volonté des deux parties d'aller ensemble vers d'autres partenaires pour la promotion d'intérêts conjoints, tant économiques que culturels.

- Le renforcement du Groupe franco-qubécois de coopération économique s'est poursuivi et une analyse conjointe des enjeux de cette action commune a été élaborée.
- Dans le domaine du tourisme, le programme de travail triennal 2004-2006, décidé en mai 2004, a été amorcé, notamment dans les secteurs du développement durable et de l'écotourisme, du tourisme pour les personnes handicapées, de la formation et des échanges de stagiaires ainsi que de l'application des nouvelles technologies de l'information et des communications au tourisme.

Le développement régional

- Les modalités de mise en œuvre du Fonds franco-qubécois pour la coopération décentralisée ont été définies, puis approuvées en mars 2005 par la 60^e Commission permanente de coopération franco-qubécoise. Le processus d'appel de projets auprès des collectivités territoriales et des partenaires a été lancé.
- L'organisation d'un atelier sur la coopération décentralisée au moment de la rencontre de la Commission permanente à Paris et la participation de deux représentants des Conférences régionales des élus, soit celles de la Capitale Nationale et du Bas-Saint-Laurent, ont permis un rapprochement entre des régions françaises et qubécoises, leur donnant l'occasion de mieux évaluer leurs intérêts respectifs.
- À l'occasion de la signature du plan d'action entre le Conseil régional Rhône-Alpes et la Délégation générale du Québec à Paris, le Québec a accueilli le président de cette région française, M. Jean-Jack Queyranne. En cours d'année, il a également accueilli le président de la région d'Aquitaine et président de l'Association des Régions de France, M. Alain Rousset, de même que des missions sectorielles des régions de l'Alsace (culture), du Nord-Pas-de-Calais (technologies de l'information et des communications) et de l'Aquitaine (aéronautique), ce qui a également contribué au resserrement des liens entre le Québec et ces régions partenaires.
- Enfin, le Québec a élargi ses contacts politiques avec certaines régions françaises, soit l'Île-de-France, la Bretagne, le Poitou-Charentes, la Normandie et Midi-Pyrénées, notamment grâce à des échanges et à l'accueil au Québec d'élus régionaux et de missions techniques (ex. : sur l'éducation, de la région Île-de-France).

La langue et la culture

- Les concertations franco-qubécoises sur le projet de Convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques de l'UNESCO se sont poursuivies et ont donné lieu à des initiatives conjointes. Ainsi, le premier ministre du Québec, la ministre des Relations internationales, de même que la ministre de la Culture et des Communications ont pu faire valoir la position du Québec sur la diversité

culturelle lors de leurs entretiens bilatéraux avec leurs homologues français et ont travaillé de concert avec ces derniers à l'occasion de forums internationaux, que ce soit à l'intérieur de la Francophonie, du Réseau international sur la politique culturelle ou de l'UNESCO.

- En septembre 2004 et en février 2005, des concertations franco-québécoises se sont également tenues lors des sessions d'experts gouvernementaux de l'UNESCO sur l'avant-projet de convention et des réunions du Comité international de liaison des coalitions pour la diversité culturelle. Lors des Rencontres d'affaires France-Mexique-Québec qui se sont tenues à Mexico, un débat tripartite sur la diversité culturelle a réuni le 18 novembre 2004 les ministres de la culture français, mexicain et québécois. Des échanges entre les ministres français et québécois de la Culture ont aussi permis de partager réflexions et expériences sur le mécénat culturel, les partenariats publics-privés et la régionalisation de la culture.
- Le Ministère a apporté son appui à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ainsi qu'au Secrétariat à la politique linguistique du Québec pour l'élaboration d'une stratégie concertée visant la promotion de la qualité du français dans l'administration publique, dans l'optique d'une simplification des services aux usagers. Il a également contribué à l'organisation à Québec, en novembre 2004, dans le contexte du Commerce international des arts de la scène, d'une rencontre de travail entre les principaux diffuseurs et producteurs québécois et des représentants français qui y ont présenté les nouvelles règles de diffusion des spectacles étrangers sur le territoire français.
- Enfin, les collaborations franco-québécoises dans tous les domaines de la création artistique se sont poursuivies et les échanges entre jeunes artistes se sont intensifiés.

La modernisation de l'État

- Afin d'assurer la mise en œuvre de la Déclaration commune relative à la coopération franco-québécoise en matière de modernisation de l'État, la première réunion du Groupe de travail franco-québécois sur la modernisation de l'État s'est tenue au Québec, en novembre 2004. Elle était animée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et par le ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Six sous-comités de travail ont été mis en place pour analyser les thèmes suivants : la reconfiguration de l'État, les partenariats entre les secteurs privé et public, le gouvernement en ligne, la gestion axée sur les résultats, les ressources humaines et la qualité du français dans l'administration publique.

La santé

- L'Observatoire franco-québécois en santé et solidarité a poursuivi ses travaux de comparaison et de réflexions croisées. Les ministres français et québécois de la santé lui ont confié l'organisation du forum Vieillesse et santé : idées reçues, idées nouvelles, en septembre 2005. Les projets de coopération en matière de lutte contre le cancer et de télémédecine se sont quant à eux réalisés avec succès, entre autres grâce à l'appui de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

La jeunesse

- À l'occasion de la réunion du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse tenu à Montréal en octobre 2004, les coprésidents, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, et M. Jean-François Lamour, ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, ont réaffirmé leur engagement conjoint à l'égard de la jeunesse, salué le lancement du nouveau programme Synergie entreprise et participé au Forum Actions Jeunes Citoyens, qui a réuni plus de 150 participants de 18 à 35 ans venus de 23 pays de la Francophonie.
- Lors de sa participation à la grande soirée hommage de l'Office franco-québécois pour la jeunesse en octobre 2004, à laquelle assistaient, le premier ministre Charest et la secrétaire d'État aux droits des victimes de France, M^{me} Nicole Guedj, M^{me} Gagnon-Tremblay a dévoilé l'engagement de la communauté d'affaires québécoise à contribuer pour plus de un million de dollars, répartis sur trois ans, en appui aux jeunes entrepreneurs en démarrage d'entreprise. Les cinq premières bourses « Envie d'agir » ont été attribuées à deux Québécois et à trois Français.

L'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche

- En vertu du protocole renouvelé le 14 mai 2004, la collaboration entre l'Association des directeurs des Instituts universitaires de technologie et la Fédération des cégeps s'est intensifiée. Ainsi, lors des Rencontres d'affaires France-Mexique-Québec, en novembre 2004, une déclaration d'intention de coopération entre Cégep international (Québec), l'Association des directeurs des Instituts universitaires de technologie (France), la Coordination générale des universités technologiques (Mexique), l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office franco-québécois pour la jeunesse a été signée en vue de favoriser les échanges en matière d'ingénierie éducative. En outre, un séminaire sur le thème des partenariats entreprises-établissements d'enseignement et de formation technique s'est tenu à Mexico à cette occasion, où il a réuni plus de 90 participants.

La Francophonie

- Les échanges soutenus entre la France et le Québec à l'intérieur de la Francophonie ont permis d'atteindre les résultats souhaités, qu'il s'agisse de la candidature de Québec comme ville hôte du Sommet de la Francophonie de 2008, de la Déclaration et du cadre stratégique décennal adoptés lors du Sommet de la Francophonie de Ouagadougou en novembre 2004 ou de la démarche du secrétaire général de la Francophonie visant à assurer le plein usage du français dans le mouvement olympique.

Québec 2008

- En vue de faciliter la préparation des activités de commémoration entourant Québec 2008, le Ministère a apporté son soutien au maire de la Ville de Québec et au commissaire du 400^e anniversaire de Québec, lors de leur mission en France le 26 septembre 2004.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- L'élaboration conjointe du plan d'action devant concrétiser l'*Entente relative à la coopération franco-qubécoise dans les domaines du patrimoine, des archives et des musées* s'est poursuivie en prenant en compte le thème de la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes, en relation notamment avec les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008.
- Afin de mobiliser tous les partenaires de la relation franco-qubécoise pour la valorisation des célébrations entourant Québec 2008, le Ministère a organisé en février 2005 une rencontre de concertation des responsables québécois des organismes franco-qubécois de coopération avec la Société du 400^e anniversaire de Québec.

Codes civils français et québécois

- En septembre 2004, à l'occasion du Bicentenaire du Code civil napoléonien, ainsi que du 10^e anniversaire de la réforme du Code civil québécois, le Ministère a apporté son soutien à l'accueil au Québec de nombreuses personnalités politiques françaises, notamment du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Louis Debré, de la secrétaire d'État aux Droits des victimes, M^{me} Nicole Guedj, et du président du Groupe d'amitié France-Québec et député de Paris, M. Claude Goasguen, accompagné d'une délégation de cinq députés participant à la XVIII^e session de la Commission interparlementaire franco-qubécoise.

La coopération franco-qubécoise

- Le Ministère a préparé, coordonné et réalisé la 60^e Commission permanente de coopération franco-qubécoise en mars 2005. Celle-ci a retenu, pour les deux prochaines années, des projets prioritaires dans les champs d'action convenus par les premiers ministres en mai 2003 et en mai 2004. Les 72 projets appartiennent aux secteurs suivants : recherche, innovation et diffusion du savoir scientifique (32), valorisation de l'identité commune (11), langue (3), jeunesse, emploi et conciliation famille-travail (6), modernisation de l'État et gouvernance (9), tourisme (2), développement durable et environnement (3) et santé (6).
- En marge de la Commission permanente, deux ateliers de réflexion et de prospective sur la culture scientifique et la coopération décentralisée ont été organisés.
- Enfin, le Ministère a accordé son soutien à divers organismes de la coopération franco-qubécoise : Office franco-qubécois pour la jeunesse, Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire commun, Centre de coopération interuniversitaire franco-qubécoise, Comité d'action politique franco-qubécois, Associations France-Québec et Québec-France, Groupe franco-qubécois de coopération économique, Commission mixte UbiFrance/Québec. Le Ministère souhaitait ainsi maximiser les effets de leurs actions et mettre à profit leurs réseaux respectifs.

- 4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
 4.1 La conduite des relations internationales

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIF 4.1.5

Mettre en œuvre les actions prioritaires dans les autres zones géographiques, en fonction des divers contextes en cause : en Europe et auprès des institutions européennes, en Amérique latine et aux Antilles, en Asie-Pacifique, en Afrique et au Moyen-Orient

Le Québec entretient depuis de nombreuses années, des relations avec plusieurs pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Asie. Ces relations, fort différentes d'un pays à l'autre, s'expriment dans le contexte de partenariats et d'échanges qui reflètent les champs d'intérêt commun.

Réalisations

L'Europe et les institutions européennes

L'année 2004-2005 a été marquée par des missions de nature politique, institutionnelle et économique qui ont contribué à raffermir et à intensifier les relations bilatérales avec les principaux partenaires européens du Québec. Les principales activités mises en œuvre par le Ministère ou auxquelles il a été étroitement associé sont les suivantes :

- En mai 2004, la ministre des Relations internationales s'est rendue à Londres afin de faire la promotion des intérêts du Québec au Royaume-Uni. Elle y a rencontré le ministre d'État au Commerce et aux Affaires extérieures, le Lord Mayor de la Cité de Londres, ainsi que la secrétaire générale adjointe du Commonwealth. Pour sa part, le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, profitant de sa participation au Salon de l'aéronautique de Farnborough, en juillet 2004, s'est entretenu avec le ministre délégué au Bureau du vice-premier ministre britannique.

En septembre 2004, la présidente du Conseil du Trésor et le ministre des Transports ont réalisé des missions à Londres et en Irlande pour s'enquérir de l'expérience britannique en matière de partenariats publics/privés. À cette occasion, ils se sont entretenus avec leurs homologues britanniques. En janvier 2005, la ministre de la Culture et des Communications s'est rendue au Royaume-Uni à l'occasion d'une mission portant sur les modes de financement de la culture.

En matière de coopération avec le Royaume-Uni, en vertu de la *Déclaration commune* signée entre le British Council et le gouvernement du Québec, neuf missions ont été réalisées, dans les secteurs de la danse contemporaine, du design de paysage, de la muséologie, du théâtre et de l'édition. Les échanges se sont également poursuivis dans les domaines de l'éducation, de la formation et des sciences de la mer. Enfin, trois délégations d'enseignants du Royaume-Uni ont été accueillies au Québec.

- En regard des relations avec la Belgique, mentionnons la participation du premier ministre Charest à la Conférence internationale sur le fédéralisme tenue à Bruxelles en mars 2005. Il fut alors le seul représentant d'un État subétatique à s'exprimer en plénière. M. Charest a rencontré le premier ministre du gouvernement fédéral de Belgique, M. Guy Verhofstadt, le ministre-président de la Flandre, M. Yves Leterme, la ministre-présidente de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, M^{me} Marie Arena, et le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Charles Picqué. Le ministre

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes est intervenu lors de cette même conférence et il a eu des rencontres bilatérales, entre autres avec le ministre de la Justice de Catalogne. Les deux ministres ont convenu de collaborer sur des questions d'ordre constitutionnel d'intérêt mutuel, telle que la place des entités fédérées dans les organisations internationales, notamment l'UNESCO.

D'autres missions ministérielles ont été réalisées en Belgique. En décembre 2004, le ministre de l'Environnement a présenté le plan d'action du Québec en matière de développement durable et a rencontré le ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme de la Région wallonne. En janvier 2005, le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche a réalisé une mission afin de promouvoir les échanges commerciaux et d'attirer des investissements au Québec. À cette occasion, il a rencontré le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, le ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région wallonne et la vice-ministre présidente de la Flandre et ministre de l'Économie, de l'Entreprise, des Sciences, de l'Innovation et du Commerce extérieur, avant de se rendre participer au Forum économique mondial de Davos, en janvier 2005.

La coopération du Québec avec les entités fédérées belges

- L'année a été consacrée à la poursuite des activités inscrites à la III^e Commission mixte permanente Québec-Wallonie-Bruxelles où les parties ont retenu 68 activités réalisées bilatéralement. La culture et la coopération scientifique en canalisent chacune le tiers. L'autre tiers inclut les activités dans les secteurs de l'éducation-formation-emploi, de l'environnement, de l'économie et des services sociaux.
- La première réunion du comité de suivi de l'*Accord de coopération en recherche scientifique et économique* signé par les gouvernements du Québec et de la Région de Bruxelles-Capitale a eu lieu à Québec, en février 2005.
- La Commission mixte de coopération Québec-Flandre s'est tenue à Québec le 14 octobre 2004 et 21 projets ont alors été sélectionnés. La Flandre a été à l'honneur dans plusieurs lieux de diffusion culturelle québécois au moment de l'événement « Couleurs flamandes au Québec ».
- Au chapitre de la coopération pour la jeunesse, il faut signaler qu'en 2004-2005, l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse a célébré ses 20 ans en organisant diverses activités tant au Québec qu'à Bruxelles. Depuis sa création, l'agence aura permis à 14 000 jeunes du Québec, de la Wallonie et de Bruxelles de comparer leur culture et leurs façons de faire ainsi que d'acquérir savoirs et expériences professionnelles. Au cours de cette année, environ 700 jeunes Québécois et Wallons ont eu accès à des stages.
- En ce qui concerne les relations avec l'Allemagne, la ministre des Relations internationales a effectué, en juillet 2004, une mission en Bavière, de même qu'en Haute-Autriche, afin de récolter des appuis à la position québécoise sur la diversité culturelle. Le renforcement des relations économiques a aussi été à l'ordre du jour de ses rencontres avec le ministre-président de Bavière et le ministre président de la Haute-Autriche.

Sur le plan de la coopération Québec-Bavière, une cinquantaine de projets ont été inscrits à la programmation 2003-2005. Plus de la moitié de ceux-ci ont été réalisés dans les secteurs de la culture, de la recherche, de la science, des technologies et de l'éducation, dont la présentation des Ballets d'État de

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Bavière à Montréal en avril 2004, l'événement *Montréal/Munich Danse*, l'exposition *100 % Audace* sur la littérature québécoise pour la jeunesse et la réalisation de trois missions dans le domaine de la navigation par satellite et des technologies de l'information. En matière de coopération économique, l'Association québécoise des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spécialisés et l'organisme bavarois Bayern Innovativ ont signé une entente de collaboration. Par ailleurs, la Cité de la biotechnologie et de la santé humaine du Montréal métropolitain et Bayern Innovativ ont pour leur part signé une déclaration de coopération dans le secteur de la biotechnologie.

- En juin 2004, la ministre des Relations internationales s'est rendue en Catalogne afin de souligner le 5^e anniversaire du Bureau du Québec à Barcelone. Elle y a rencontré des représentants du nouveau gouvernement catalan, élus à la suite des élections législatives de novembre 2003. En novembre 2004, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes s'est lui aussi rendu à Barcelone afin de connaître plus à fond le type de relations que la Catalogne entretient avec l'État central espagnol. Il s'est entretenu avec le premier ministre de Catalogne et avec des parlementaires catalans.

Pour ce qui est de la coopération Québec-Catalogne, elle représente 23 projets dans les secteurs suivants : culture, langue, enseignement supérieur, société, sécurité publique, science et technologie et économie. Enfin, en matière d'aménagement linguistique, un programme de coopération entre le gouvernement du Québec et la Generalitat de Catalogne a été signé par les Secrétariats québécois et catalan à la politique linguistique.

- En septembre 2004, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille s'est rendu en Italie pour participer à une consultation sur la politique de conciliation travail-famille. Il a eu des rencontres avec le ministre italien du Travail et des Politiques sociales, ainsi qu'avec la ministre italienne à l'Égalité des chances.

Signalons également que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, profitant de sa présence en Europe pour participer à la Conférence sur le fédéralisme à Bruxelles s'est lui aussi rendu en Italie, où il a rencontré le ministre des Affaires régionales, le président de la Commission des affaires constitutionnelles de la Chambre des députés et le vice-président de la Commission des affaires étrangères. Ces rencontres avec les représentants du gouvernement italien ont permis de faire le point sur les expériences respectives dans le domaine de la réforme constitutionnelle.

En matière de coopération du Québec avec l'Italie, l'année 2004-2005 a été marquée par la IV^e édition de la *Biennale Orizzonte Québec*. De septembre à décembre 2004, le Québec a été à l'honneur en Italie avec une programmation artistique variée : théâtre, musique, littérature, arts du cirque, notamment par la représentation de *Saltimbanco* du Cirque du Soleil, danse, cinéma, arts électroniques et arts de la table. Par ailleurs, les neuf projets de coopération en recherche scientifique déjà entrepris ont tous été complétés.

Au cours de l'année 2004-2005, le Ministère a par ailleurs aussi été mis à contribution pour de nombreuses visites au Québec de personnalités politiques européennes. Mentionnons :

- La visite à Québec du Lord Mayor de la Cité de Londres (Royaume-Uni), M. Robert Finch, en mai 2004, accompagné d'une délégation de gens d'affaires et de spécialistes des secteurs public et privé intéressés à la ques-

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

tion des partenariats publics-privés. À cette occasion, le Lord Mayor a rencontré le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, le ministre de la Sécurité publique ainsi que le maire de la Ville de Montréal. En décembre 2004, le ministre délégué au Commerce et à l'Investissement du Foreign and Commonwealth Office, M. Douglas Alexander, a été reçu par le gouvernement du Québec.

- La visite du ministre de la Culture de la Flandre (Belgique) en novembre 2004, à l'occasion d'une série de manifestations culturelles intitulées *les Couleurs flamandes au Québec*. Il a alors rencontré la présidente du Conseil du Trésor. Mentionnons également le séjour du Prince Guillaume du Grand Duché de Luxembourg et du ministre luxembourgeois de l'Économie et du Commerce extérieur, lesquels ont rencontré la ministre des Relations internationales.
- De l'Allemagne et de l'Autriche, la venue au Québec des chefs de gouvernement de la Bavière et de la Haute-Autriche à l'occasion de la 2^e Conférence des régions partenaires, en décembre 2004. Des rencontres bilatérales ont eu lieu entre le premier ministre Charest et le ministre-président de la Bavière, M. Edmund Stoiber, et celui de la Haute-Autriche, M. Josef Pühringer. En provenance d'Allemagne, ont aussi été accueillis au Québec le ministre fédéral délégué de l'Économie et du Travail, en septembre 2004; la ministre de la Science et de la Recherche du land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en novembre 2004, le prince Alexandre de Saxe, en décembre 2004, le député du landtag de Bavière et chef de la délégation officielle accueillie au Carnaval de Québec.
- De l'Espagne, la visite du secrétaire d'État à la coopération territoriale, la visite de la ministre de l'Intérieur de la Catalogne, de la ministre de l'Éducation du pays Basque et du maire adjoint de Barcelone.
- La venue, en juin 2004, de M^{me} Vaira-Freiberga, présidente de Lettonie, et son entretien avec le premier ministre Charest. Cette visite a été suivie de celle du vice-gouverneur de Saint-Petersbourg, accompagné d'une délégation économique. Des rencontres politiques et d'affaires ont eu lieu, de même que le dévoilement des bustes des poètes Émile Nelligan et Alexandre Pouchkine à Québec. En septembre 2004, le premier ministre Charest a reçu la visite du président de la Roumanie, M. Ion Iliescu.

Par ailleurs, afin de favoriser, à court et à moyen termes, l'établissement de relations plus étroites entre le Québec et les instances de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, le Ministère a entrepris, organisé ou participé à la réalisation de nombreuses activités, dont les principales sont :

- La participation du premier ministre Charest, pendant sa mission à Bruxelles en mars 2005, à un débat conférence organisé par le Center for European Policy Studies devant un parterre d'Européens issus des milieux institutionnel, diplomatique, économique ou provenant de bureaux de lobbyistes européens. L'accès à cette tribune a donné l'occasion au premier ministre d'exprimer la volonté du gouvernement du Québec de participer au renforcement du partenariat Canada-Union européenne. Une rencontre a également été organisée avec la vice-présidente de la Commission européenne et commissaire responsable des relations institutionnelles et de la stratégie de communication, M^{me} Margot Wallström. Cette rencontre visait à raffermir le positionnement du Québec comme interlocuteur de l'Union européenne dans les domaines de coopération relevant de ses champs de compétence.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- La participation du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes à la 62^e Session plénière de la Commission pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe. Le ministre y a fait une présentation sur le Conseil de la fédération qui a permis d'intensifier les liens de coopération entre le Québec et la Commission de Venise, tant dans le milieu gouvernemental que dans celui des constitutionnalistes. Par ailleurs, le ministre a profité de son passage à Bruxelles pour s'entretenir notamment avec le président de la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen, M. Jo Leinen.
- La rencontre entre la ministre des Relations internationales et le président désigné de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, à l'occasion du festival Richard Wagner de Bayreuth (Bavière), en juillet 2004. Il s'agissait d'un premier contact du gouvernement du Québec avec la nouvelle Commission européenne, et ce, quelques mois avant son entrée en fonction. Cette rencontre a permis de sensibiliser le président à l'importance que le Québec accorde au renforcement de ses relations avec l'Union européenne.
- Les missions déjà évoquées du ministre de l'Environnement et du ministre du Développement économique et régional et de la Recherche à Bruxelles, respectivement en décembre 2004 et janvier 2005. Dans leur volet multilatéral, ces missions ont permis de sensibiliser des représentants d'organismes européens à vocation économique et du Parlement européen aux politiques québécoises dans les domaines du développement économique et de l'environnement.
- La visite des membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe à diverses instances de l'Union européenne. Elle a permis d'intensifier les relations entre parlementaires québécois et européens.
- La participation de hauts fonctionnaires et de professeurs québécois à des conférences et à des rencontres internationales ou à des sessions d'échanges d'expertise avec des homologues actifs dans des institutions européennes.

L'Amérique latine et les Antilles

- Dans la foulée de l'événement *Voilà Québec en México*, tenu à l'automne 2003, qui a intensifié la visibilité du Québec, les relations de ce dernier avec le Mexique se sont approfondies au cours de la dernière année. En témoignent :
 - Le premier entretien entre le premier ministre Charest et le président du Mexique, M. Vicente Fox, lors de la visite de ce dernier à Ottawa en octobre 2004, et le second, en novembre 2004, au cours de la mission au Mexique de M. Charest, à l'occasion des Rencontres d'affaires France-Mexique-Québec.
 - Ces rencontres elles-mêmes, tenues à Mexico à l'initiative des premiers ministres français et québécois, du 16 au 20 novembre 2004. Les premiers ministres Raffarin et Charest étaient accompagnés du ministre du Commerce extérieur français et de son homologue québécois, du ministre français délégué aux PME, au Commerce et à l'Artisanat ainsi que des ministres de la Culture de France et du Québec.

Ces rencontres reposaient sur des rendez-vous individuels entre entreprises des 3 partenaires, soit 75 sociétés françaises, 91 québécoises et 250 mexicaines. La participation de 14 entreprises québécoises dirigées par des jeunes de moins de 35 ans est particulièrement à souligner ainsi que

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

la présence de 10 universitaires québécois jumelés à des entrepreneurs québécois, en vertu du volet Mentorat mis en place à l'initiative de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

Rappelons aussi l'important atelier sur la diversité culturelle tenu à cette même occasion.

- La mission de la ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre de la réunion des ministres responsables de la Culture des pays membres de l'Organisation des États américains, en août 2004, qui a permis de raffermir les liens culturels entre le Québec et le Mexique.
 - Par ailleurs, la coopération entre le Québec et le Mexique, amorcée à la X^e Rencontre du Groupe de travail Québec-Mexique, a connu sa première phase de réalisation dans les secteurs de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie ainsi que des échanges de jeunes. Des partenariats se sont établis entre des universités et des centres de recherche de pointe de même qu'entre des organismes culturels des domaines de la littérature, des arts de la scène, de la musique, du cinéma et des arts visuels.
 - Enfin, grâce aux démarches de la Délégation générale du Québec à Mexico, un rapprochement s'est fait avec le Nuevo León, un État mexicain présentant un intérêt économique pour le Québec.
- À l'égard du Brésil, il faut mentionner ce qui suit :
 - La mission, en avril 2004, du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, au cours de laquelle une entente de coopération a été signée avec le Conseil national des secrétaires d'État à la santé. Cette entente porte principalement sur la promotion et la protection de la santé, la prévention des problèmes de santé, les services locaux de base, l'accès aux services d'urgence et les technologies de l'information. Le ministre a profité de ce séjour au Brésil pour visiter le Centre de réadaptation Henrique Santillo mis sur pied dans la capitale de l'État de Goiás avec la collaboration de l'Institut de réadaptation de Montréal.
 - L'entente de coopération en matière de gestion des ressources minérales signée entre le ministère des Mines et de l'Énergie du Brésil et le ministère québécois des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs en juin 2004. Cette entente, qui porte principalement sur la cartographie géologique, l'information géoscientifique, la législation minière et la protection de l'environnement, fait suite à des échanges d'information établis depuis quelques années.
 - L'accueil au Québec, en mai 2004, du gouverneur de l'État du Paraná, au cours d'une mission institutionnelle et économique. À cette occasion, le gouverneur a signé une entente de coopération avec le premier ministre du Québec, rencontré la ministre des Relations internationales et le ministre de la Santé et des Services sociaux. L'entente, qui s'inscrit dans la foulée des échanges établis depuis 1999, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'éducation et de la formation, s'appuie sur l'établissement de partenariats entre les ministères, les secrétariats, les organismes, les entreprises, les institutions d'enseignement et des acteurs de la société civile du Québec et de cet État brésilien.

Cette entente avec l'État du Paraná a d'ailleurs servi de base à la venue, en février 2005, d'une mission dirigée par M. Cláudio Xavier, secrétaire d'État à la Santé du Brésil. Cela a permis l'amorce d'une collaboration avec

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

l'Institut de réadaptation de Montréal, en fonction de l'ouverture prochaine d'un centre de réadaptation à Curitiba, capitale du Paraná, et la mise en place d'échanges entre des entreprises privées du secteur des biotechnologies ainsi qu'en matière de santé publique, notamment en regard de la lutte contre les insectes piqueurs.

- En 2004-2005, plusieurs rencontres officielles entre le Québec et Haïti ont eu lieu :
 - Les premiers ministres du Québec et d'Haïti, M. Jean Charest et M. Gérard Latortue, ont eu des entretiens lors du Sommet de la Francophonie de Ouagadougou (Burkina Faso), en novembre 2004, ainsi qu'à Montréal le mois suivant, en marge de la Conférence avec la diaspora haïtienne. Ces entretiens ont jeté les bases de la préparation d'une mission officielle du premier ministre du Québec en Haïti en juin 2005.
 - Le Québec a également accueilli, en 2004, cinq ministres du gouvernement intérimaire d'Haïti : M. Pierre Buteau (Éducation), M. Rolland Pierre (Plan et Coopération externe), M^{me} Magali Comeau Denis (Culture et Communications), M. Alix Baptiste (Haïtiens vivant à l'étranger) et M^{me} Danielle Saint-Lôt (Commerce et Industrie).
 - Le gouvernement du Québec a participé à la Conférence internationale des donateurs tenue à Washington en juillet 2004, ainsi qu'à la Conférence avec la diaspora haïtienne, démontrant ainsi son soutien à Haïti et confirmant son engagement envers le processus de reconstruction du pays.
- Pour leur part, les échanges institutionnels entre le Québec et le Chili se sont traduits cette année par des missions au Chili et des rencontres au Québec dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la culture.

Le projet en matière de sécurité publique entre l'École nationale de police du Québec et le ministère de l'Intérieur du Chili se poursuit, en vertu de l'entente cadre de coopération, alors que le Barreau du Québec participe à un projet de transfert d'expertise juridique avec la Commission chilienne des services publics de défense pénale.

- Pour ce qui est de l'Argentine, la culture a été le domaine prioritaire des relations bilatérales, ce qui s'est traduit par la poursuite d'échanges d'artistes entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Secrétariat de la culture de la présidence de la nation argentine, la collaboration avec le Secrétariat de la culture de la Ville de Buenos Aires en matière de diversité culturelle, la création de liens entre l'Association internationale des études québécoises et l'Association argentine de littérature française et francophone, la présentation à Buenos Aires, Rafaela et Córdoba de l'exposition itinérante *L'affiche contemporaine au Québec* du Centre de design de l'Université du Québec à Montréal et la tournée repérage du Groupe MUTEK, qui a permis d'identifier des partenaires et des marchés à Buenos Aires.

L'Asie-Pacifique

Au cours de 2004-2005, le Ministère a collaboré à la mise en œuvre des principales activités suivantes :

- Pour la Chine, signalons :
 - La mission en Chine de la ministre des Relations internationales pour participer à la rencontre du Réseau international sur la politique culturelle.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Le programme de la ministre comprenait des rencontres pour présenter le nouveau gouvernement du Québec, faire part de ses priorités et de son intérêt envers la Chine, tracer la voie d'une mission commerciale et institutionnelle dirigée par le premier ministre et élargir la relation privilégiée Montréal-Shanghai à l'ensemble du Québec. Cette mission a été l'occasion de mieux positionner les bureaux du Québec à Beijing et à Shanghai auprès des interlocuteurs chinois.

- L'accueil au Québec du gouverneur du Shandong, à l'occasion du deuxième Sommet des régions partenaires. Jinan, capitale du Shandong, sera une des destinations de la mission du Québec en Chine, en septembre 2005.
- L'accueil au Québec du vice-gouverneur du Hebei, du vice-gouverneur du Zhejiang, du directeur général adjoint des affaires étrangères de la Ville de Beijing et du ministère de l'Éducation de Chine. Ces rencontres ont contribué à une meilleure connaissance mutuelle. Le savoir-faire et l'expertise du Québec, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la formation, ont été mis en valeur.
- Pour le Japon, mentionnons :
 - L'accueil au Québec de la princesse Takamado.
 - L'accueil au Québec de 15 membres du groupe Leadership 111. Ce groupe japonais rassemble des femmes d'influence provenant tant des milieux d'affaires que des milieux politiques, gouvernementaux, universitaires et culturels. Cette activité est une suite directe de l'accueil au Québec, l'année précédente, d'une des membres du groupe, M^{me} Akiko Okawara, à l'invitation du Ministère, en vertu du Programme d'invitation et accueil de personnalités étrangères. Au cours de leur séjour au Québec, les Japonaises ont établi de nombreux contacts avec le Réseau des femmes d'affaires du Québec et avec le groupe Femmes en finances.
 - À la suite de la mission de M^{me} Gagnon-Tremblay au Japon, à l'occasion du 30^e anniversaire de la présence du Québec dans ce pays, le Ministère a accueilli une délégation de sept recteurs des principales universités japonaises. Les rencontres des recteurs avec leurs homologues québécois ont permis de confirmer l'intérêt du Japon pour les institutions universitaires québécoises et de déterminer des domaines de coopération, notamment en matière de recherche et de développement. Depuis, trois ententes ont été conclues.
- La croissance rapide de l'économie de l'Inde laisse entrevoir un potentiel important pour les entreprises québécoises. Dans cette perspective, le Ministère, en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, a élaboré une stratégie d'action sur ce territoire. Dans ce contexte, le premier ministre a rencontré la haut-commissaire de l'Inde à Ottawa. Un séminaire sur les perspectives commerciales a été organisé et des liens ont été tissés avec la communauté indienne du Québec.
- Pour la Corée, il convient de mentionner :
 - La signature d'une entente de coopération entre le Québec et la Corée du Sud dans les domaines de l'éducation et de la formation, qui permet la mobilité des étudiants.
 - L'accueil au Québec du ministre des Affaires étrangères de Corée, de l'ambassadeur de ce pays à Ottawa et d'une mission commerciale dirigée par le président de l'Association coréenne pour le commerce international qui a permis de raffermir les liens économiques et institutionnels bilatéraux.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- Enfin, pour ce qui est du Viêtnam, mentionnons :
 - La tenue de la IX^e Commission permanente Québec-Viêtnam au cours de laquelle les parties ont réitéré leur volonté de développer davantage la coopération bilatérale. Le ministère des Affaires étrangères du Viêtnam a alors exprimé officiellement l'appui du gouvernement vietnamien à la candidature de la Ville de Québec pour la tenue du Sommet de la Francophonie en 2008.

L'Afrique et le Moyen-Orient

Au cours de 2004-2005, le Ministère a contribué ou participé à diverses réalisations dans cette zone géographique :

- En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest :
 - À l'occasion du Sommet de la Francophonie à Ouagadougou (Burkina Faso), en novembre 2004, les relations gouvernementales avec ce pays se sont intensifiées, notamment dans les domaines des ressources naturelles et des transports. Les deux gouvernements ont procédé à la signature de la *Déclaration commune en matière de culture*, laquelle encadre et encourage la mise en œuvre de projets conjoints.
 - Le Ministère s'est associé à des événements comme le festival Vues d'Afrique et le Mois de l'histoire des Noirs afin de soutenir la diffusion de la culture africaine et l'action du Québec en Afrique auprès du public québécois.
- Au regard de l'Afrique australe et centrale :
 - La venue du premier ministre et des ministres et secrétaires généraux du gouvernement de Madagascar pour une formation en leadership et management à l'École nationale d'administration publique, en avril 2004, a contribué au maintien de la réputation d'expertise du Québec en matière de formation dans le domaine de la gouvernance.
 - Dans le secteur de l'éducation, des visites officielles ont eu lieu entre représentants du Québec et de Madagascar, et des projets correspondant aux besoins de Madagascar et à l'offre de service du Québec sont en voie de conception.
- Quant aux pays du Maghreb :
 - En 2004-2005, une rencontre à Québec du premier ministre Charest avec le Groupe des ambassadeurs maghrébins a permis d'évoquer les questions d'immigration, de culture, d'éducation et de formation, ainsi que le renforcement des liens économiques entre le Québec et les pays d'Afrique du Nord.
 - La tenue de rencontres entre des représentants du Ministère et les ambassadeurs canadiens en Algérie, au Maroc et en Tunisie a permis de déterminer des secteurs prioritaires, tels que la gestion de l'eau et les villes durables, dans lesquels une action coordonnée et répondant aux besoins des pays du Maghreb sera mise en œuvre. La participation du gouvernement du Québec à la Commission bilatérale canado-tunisienne qui s'est tenue à Tunis, en janvier 2004, a constitué une première amorce de collaboration concrète.
 - Sur le plan de la coopération bilatérale, un avenant à l'entente de coopération Québec-Algérie dans les domaines de l'éducation et de la formation

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

a permis la mise sur pied d'un projet de partenariat en matière de coopération universitaire avec neuf établissements d'enseignement supérieur québécois.

- L'entente Québec-Tunisie a pour sa part permis à 13 étudiants québécois de suivre des cours intensifs d'arabe à l'Institut Bourguiba des langues vivantes de Tunis.
- Du côté du Maroc, deux missions techniques québécoises ont été menées en avril et septembre 2004, en vertu de l'entente Québec-Maroc en matière de formation professionnelle et de promotion de l'emploi, avec pour objectif d'implanter dans ce pays un programme d'études dans le secteur du textile et de l'habillement.
- En ce qui concerne le Proche et le Moyen-Orient :
 - Le Ministère a renouvelé son engagement vis-à-vis du Programme de l'Université McGill en société civile et rétablissement de la paix au Moyen-Orient, avec l'octroi de 12 bourses d'exemption de frais de scolarité supplémentaires et d'une somme de 50 000 \$ pour l'année financière 2004-2005. Il agit ainsi en partenariat avec le milieu universitaire pour promouvoir l'expertise québécoise sur la scène internationale et manifeste son attachement à la poursuite du dialogue entre les Israéliens, les Jordaniens et les Palestiniens dans une perspective de résolution des conflits.
 - Du côté de l'Autorité palestinienne, notons les visites du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Azzam Shawa, et de la déléguée générale de Palestine en France, M^{me} Leila Shahid, qui s'est entretenue avec la ministre des Relations internationales M^{me} Monique Gagnon-Tremblay.
 - Les relations avec l'Égypte se sont intensifiées grâce à l'*Entente de coopération multisectorielle*, notamment dans les domaines de l'édition et du livre. Sous la coordination du Ministère et en partenariat avec les ministères et institutions concernés, une délégation de l'Association nationale des éditeurs de livres a participé à la 36^e édition de la Foire internationale du livre du Caire. En guise de réciprocité, une délégation égyptienne a pris part à la 27^e édition du Salon du livre de Montréal.

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIF 4.1.6

Appuyer, par son réseau de représentations à l'étranger, les entreprises et les institutions québécoises dans leurs démarches à l'étranger

Outre la réalisation d'activités d'ordre politique et institutionnel, les représentations du Québec à l'étranger fournissent de nombreux autres services à caractère économique, commercial, éducatif et culturel afin d'accroître les échanges avec les pays concernés, de créer des partenariats entre entreprises québécoises et étrangères, ou encore d'attirer des investissements étrangers au Québec. Pour les questions économiques, elles agissent en étroite collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ou avec Investissement Québec, alors que les actions en matière culturelle sont menées de concert avec le ministère de la Culture et des Communications.

Réalisations

Les services rendus aux entreprises et aux institutions québécoises par les diverses représentations du Québec à l'étranger en 2004-2005 ont été nombreux et variés.

Aux États-Unis

Les Services des affaires économiques des représentations du Québec aux États-Unis ont apporté une aide professionnelle et technique à plus de 1 500 entreprises et institutions québécoises. Ainsi, la Délégation du Québec à Chicago a fourni soutien et conseil à plus de 450 entreprises québécoises afin de les accompagner dans leurs démarches d'exportation au Midwest, visité plus de 35 foires commerciales, identifié 173 intermédiaires commerciaux et initié ou collaboré à 22 événements promotionnels auxquels plus de 130 entreprises québécoises ont participé. À Boston, le Service économique a offert des services à quelque 260 entreprises, ce qui leur a permis d'obtenir des ventes fermes de quelque 40 millions de dollars sur ce territoire. Il a aussi produit 19 fiches sur des foires commerciales dans la région. Il a été actif en matière de capital de risque en amenant plus de 50 sociétés au Québec, notamment à la Conférence canado-américaine sur le capital de risque et à Bio-Contact. Ces démarches ont permis la venue de quelque 28 millions de dollars US d'investissements dans des firmes de haute technologie. Enfin, à Los Angeles, ce sont 352 entreprises qui ont fait affaire avec le Service économique.

Pour sa part, la Délégation générale du Québec à New York a offert des services de consultation et de développement des exportations à 90 entreprises québécoises qui ont participé à une douzaine de salons et de foires spécialisés ou à des événements qu'elle avait organisés. Les professionnels de la délégation générale ont en outre rencontré 75 sociétés québécoises exportatrices effectuant leurs premières démarches dans la région du Moyen Atlantique ou s'informant sur le potentiel de ce marché. De plus, 40 sociétés québécoises déjà actives aux États-Unis ont joint le Service économique de la délégation générale à la recherche de financement alors que 10 autres ont traité avec des marchés financiers états-uniens, avec l'aide de la délégation générale.

En Europe

- La Délégation générale du Québec à Paris a soutenu les efforts de plus d'une centaine d'entreprises québécoises qui ont participé à une douzaine de salons et de foires spécialisés (agriculture, maisons de bois, micro-électronique, environnement, industries aéronautiques et spatiales, meuble, biotechnologies, secteur médical). Elle a donné son appui à 56 sociétés québécoises exportatrices effectuant leurs premières démarches en France, à 39 sociétés québécoises déjà actives dans ce pays et à 25 sociétés françaises souhaitant trouver un partenaire au Québec ou voulant y intensifier leurs relations d'affaires. La délégation générale a en outre apporté son appui aux projets en France de 10 universités québécoises par l'accueil de diplômés et de partenaires universitaires, par des conseils et des mises en relation et par l'encadrement d'activités. Près de 500 personnes en ont profité. Elle a coordonné la participation de plus de 15 universités et collèges québécois à 3 importants salons de l'éducation, qui ont attiré plus de 60 000 personnes.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Elle a enfin accompagné 210 événements ou activités culturelles québécoises sur l'ensemble du territoire français en y apportant soit un soutien financier, logistique et technique, soit un soutien promotionnel, ou encore, des conseils quant à la mise en marché.

- La Délégation générale du Québec à Londres a reçu et traité 74 demandes de la part d'entreprises québécoises, leur venant ainsi en aide dans leurs efforts de pénétration des marchés du Royaume-Uni, de l'Irlande et des pays scandinaves. Six de ces dossiers ont permis l'atteinte de résultats concrets, les autres nécessitant des suivis ultérieurs de la part des entreprises afin d'obtenir des résultats significatifs. Le Service des affaires économiques de la délégation générale a également été mis à contribution afin d'organiser 5 foires commerciales, 8 missions sectorielles et 2 visites ministérielles, dont l'une reliée au Salon de l'aéronautique de Farnborough où 7 entreprises québécoises ont exposé leurs produits et leurs technologies au Kiosque Québec et où 20 autres étaient également représentées. À cette occasion, 27 ententes commerciales ont fait l'objet d'une annonce. L'activité culturelle de la délégation générale a été caractérisée par la croissance constante du nombre de représentations québécoises, évaluées à plus de 400, par la quantité des missions de calibre professionnel, dont 60 missions d'acheteurs et 8 missions de coopération, mais également par l'accueil de groupes et d'individus du milieu culturel québécois, soit plus de 150 personnes, de même que par la qualité des grands événements présentés. À noter la consolidation des relations culturelles, tant avec le Royaume-Uni qu'avec l'Irlande, le pays de Galles et l'Écosse.
- La Délégation générale du Québec à Bruxelles a, quant à elle, fourni une assistance à plus d'une centaine d'entreprises québécoises intéressées à percer le marché du Benelux. Elle a également répondu à 350 demandes d'information à caractère culturel et contribué à une centaine de projets, dont la Foire du livre de Bruxelles, le Festival du film de Namur et les Rencontres littéraires de Bruxelles.
- De son côté, le Bureau du Québec à Munich a organisé 13 événements à caractère économique et contribué à la réalisation de missions commerciales pour le compte de 92 entreprises québécoises. Soulignons la mise en œuvre de deux ententes avec des partenaires bavarois dans le secteur des pièces automobiles et de la santé, signées en 2004. Sur le plan culturel, environ 250 activités sur le territoire germanophone ont bénéficié d'une contribution du Bureau de Munich et des Services culturels du Québec à Berlin. L'objectif était d'accroître la visibilité du Québec par l'entremise du cinéma, des multimédias, de la danse contemporaine et du livre.
- À Barcelone, le Bureau du Québec a fourni des services à plus d'une cinquantaine d'entreprises québécoises et a participé à l'organisation d'une dizaine de missions d'institutions ou de sociétés québécoises en Espagne, de même qu'à l'identification de projets d'investissement d'entreprises espagnoles au Québec. Il a contribué à la promotion du tourisme espagnol au Québec en organisant des visites de journalistes spécialisés dans ce domaine. Il a également contribué aux tournées en Espagne de huit auteurs québécois et d'éditeurs participant au Salon du livre de Barcelone, d'artistes des arts de la scène et du Cirque du Soleil ainsi qu'à la présentation du « Spécial Québec » au festival MECAL de courts métrages, à Barcelone.

En Amérique latine

- La Délégation générale du Québec à Mexico a accueilli 135 entreprises québécoises, soit en mission individuelle ou en mission de groupe. Elle a aussi participé à l'organisation de deux missions ministérielles, dont la mission France-Mexique-Québec. Les 91 entreprises québécoises qui y étaient inscrites ont obtenu 1 069 rendez-vous générés par le logiciel Futur Allia. Le Service économique de la délégation générale est intervenu quant à lui pour organiser 342 rencontres supplémentaires. Les entreprises québécoises ont ainsi pu réaliser pour 1,8 million de dollars de ventes fermes. Les ventes potentielles pour 2005 ont été évaluées à 32 millions de dollars.

De plus, la délégation générale a réalisé 6 activités de promotion commerciale, participé à 19 foires commerciales, envoyé 6 acheteurs mexicains potentiels au Québec et reconnu 42 intermédiaires mexicains. Au chapitre des investissements mexicains au Québec, trois projets représentant des capitaux de 2 millions de dollars US se sont concrétisés.

En matière d'éducation, la délégation générale a notamment été associée à la participation de 12 universités québécoises et de 14 établissements de niveau collégial (par l'entremise du regroupement ÉduQuébec-Régions) à 4 salons étudiants mexicains.

- L'antenne du Québec à Santiago a, quant à elle, soutenu 35 entreprises québécoises dans leurs démarches de diversification, d'apprentissage ou de consolidation d'affaires au Chili. Elle a appuyé à distance une trentaine d'entreprises québécoises et organisé deux missions commerciales du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Les secteurs privilégiés ont été ceux de l'énergie, des mines, de la forêt, des biotechnologies, des technologies de l'information et des communications.

En Asie-Pacifique

- La Délégation générale du Québec à Tokyo a accueilli quelque 90 entreprises québécoises qui se sont rendues au Japon au moins une fois en 2004-2005, pour un total de plus de 100 visites. Son Service des affaires économiques a également traité les demandes de plus de 100 firmes québécoises. Les retombées économiques de ces actions sont estimées à 49,5 millions de dollars CAN. La délégation générale a reçu la visite de 10 associations et institutions québécoises du secteur économique et accompagné 3 missions de prospection d'investissements organisées par Investissement Québec. Par ailleurs, elle a appuyé 53 sociétés japonaises qui se sont rendues au Québec, rencontré 456 entreprises, institutions et associations japonaises et visité 54 foires afin de repérer des occasions intéressantes pour le Québec.

Dans le secteur culturel, la délégation générale a répondu aux demandes de 145 entreprises, groupes et individus québécois, parmi lesquels 74 se sont rendus au Japon au moins une fois. Quatorze compagnies et artistes québécois se sont produits dans ce pays, dont neuf avec sa collaboration très étroite. La délégation générale a de plus organisé les expositions de quatre artistes québécois et la diffusion de trois films québécois. Elle a enfin collaboré à l'organisation de 23 missions de Japonais au Québec, en groupe ou individuellement, notamment à CINARS, ce qui a permis la réalisation de la tournée *ALEGRIA 2* du Cirque du Soleil, qui s'est déroulée pendant 13 mois en 2004-2005, avec 449 représentations dans 4 villes, pour un total de 1,25 million de spectateurs.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- Les bureaux du Québec en Chine ont pour leur part fourni un soutien aux différentes démarches de la Caisse de dépôt et placement du Québec en vue de définir sa stratégie d'investissement dans ce pays. Ils ont appuyé les démarches de cet organisme pour repérer des investisseurs potentiels ainsi que celles du ministère québécois des Finances pour positionner le Québec et ses produits financiers auprès des décideurs chinois responsables de l'investissement étranger et des placements en devises étrangères. Ils ont aussi appuyé l'École des hautes études commerciales dans ses discussions avec la province du Shandong. Ils ont enfin soutenu l'Université du Québec à Montréal dans son projet de création d'un programme de MBA en Chine. L'UQAM a amorcé des négociations avec les universités de science et de technologie de Shanghai et de Guizhou.
- Le Bureau du Québec à Taipei a quant à lui fourni son expertise et ses conseils à 16 compagnies québécoises qui se rendaient à Taiwan pour la première fois et à 22 sociétés québécoises qui ont amélioré leur position en matière d'exportation. Il a en outre maintenu des relations avec une centaine d'entreprises québécoises de haute technologie, notamment pour un projet de construction de pipelines.
- Signalons enfin que le Bureau du Québec à Séoul a, par son expertise et son réseau de contacts, permis à 18 entreprises québécoises spécialisées dans les domaines de la haute technologie, des communications, de l'automobile et de la construction d'exporter en Corée pour un chiffre d'affaires avoisinant 25 millions de dollars.

AXE D'INTERVENTION 2

Les relations bilatérales

OBJECTIF 4.1.7

Maintenir les actions gouvernementales d'aide au développement et d'aide d'urgence en appuyant les activités de solidarité des organismes de coopération internationale québécois présents dans les pays en développement

La solidarité internationale est une composante importante de l'action du ministère des Relations internationales. Avec la création du Secrétariat à l'aide internationale en 1997 – maintenant connu sous le nom de Direction de l'aide internationale –, le Ministère s'est doté d'une unité consacrée à la gestion et à la coordination des programmes en cette matière.

Ces programmes ont pour principale caractéristique d'être menés en partenariat avec les organismes québécois de coopération internationale. Le Ministère s'appuie en effet sur l'expérience et les ressources déjà existantes pour mettre en œuvre des projets qui répondent à ses objectifs de solidarité. Cette aide ministérielle permet aux organismes de coopération de demeurer des acteurs du développement international. Le Ministère a ainsi soutenu les trois programmes suivants :

Réalisations

Le Programme québécois de développement international

Le Programme québécois de développement international vise à contribuer aux efforts de développement des communautés du Sud en soutenant les actions des organismes québécois de coopération internationale auprès des populations des pays les moins favorisés de la Francophonie et de l'Amérique latine.

- En 2004-2005, ce programme a appuyé la réalisation de 31 projets mis en œuvre par 19 organismes québécois dans des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est :
 - 26 projets de développement dont les interventions portaient principalement sur la santé (notamment la lutte au vih-sida), l'organisation communautaire, les activités économiques génératrices de revenus et l'éducation de base. Dix de ces projets étaient des initiatives de reconstruction en Haïti, mises en œuvre à la suite du départ du président Aristide en février 2004 ;
 - cinq projets d'aide d'urgence destinés aux victimes de catastrophes ou de conflits dans les pays en développement, soit deux en Haïti, à la suite de l'ouragan Jeanne en septembre 2004 (50 000 \$), un en Côte d'Ivoire, ébranlé par la guerre civile (20 000 \$), un en Palestine (30 000 \$) et un en Asie du Sud-Est, suivant le tsunami de décembre 2004 (100 000 \$).

Au total, en incluant les engagements financiers relatifs à des projets acceptés au cours des années précédentes, 2 422 408 \$ ont été accordés en vertu de ce programme en 2004-2005.

Le programme Québec sans frontières

Le programme Québec sans frontières contribue à la sensibilisation des jeunes Québécoises et Québécois à la solidarité internationale afin de développer leur capacité à mieux comprendre les enjeux du développement international et à les mobiliser pour la construction d'une société plus solidaire.

- Ce programme en était à sa 10^e année d'existence en 2004-2005. Il a alors permis à 386 jeunes Québécoises et Québécois de participer à des stages de solidarité internationale réalisés par 18 organismes de coopération, en partenariat avec une vingtaine d'organisations associées (cégeps, universités, organismes communautaires, etc.). Les projets se sont déroulés dans 21 pays, soit 14 en Amérique latine et 7 en Afrique.
- Québec sans frontières a aussi permis à 25 jeunes de pays du Sud (11 de l'Afrique et 14 de l'Amérique latine) de réaliser un stage de 2 à 3 mois au Québec grâce au volet de réciprocité. Ces stages sont l'occasion pour des jeunes actifs dans des organismes partenaires du Sud d'acquies au Québec une expérience de travail liée à leur formation ou à leur activité professionnelle.
- L'un des objectifs de ce programme est de favoriser la relève québécoise dans le domaine de la solidarité internationale. En 2004-2005, 42 participants ont décidé de poursuivre leur cheminement dans l'un ou l'autre des volets du programme, soit en réalisant un stage de travail rémunéré dans un organisme de coopération internationale, soit comme accompagnateur de groupe ou encore, comme volontaire international.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
4.1 La conduite des relations internationales

- Au total, 2 853 297 \$ ont été consacrés à la réalisation de stages de Québec sans frontières en 2004-2005.

Le Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et à la solidarité internationale

En appuyant des activités d'éducation du public, le Ministère contribue à soutenir l'engagement collectif de la population québécoise et à susciter chez les citoyens un sentiment de responsabilité à l'égard d'un développement solidaire et durable.

Ce programme compte plusieurs volets, dont les suivants :

- Les Journées québécoises de la solidarité internationale : le Ministère a appuyé, en 2004-2005, la réalisation de la huitième tenue de ces journées, qui ont eu lieu du 11 au 21 novembre 2004, sous le thème « Militarisme comme frein au développement ». Pendant 10 jours, de nombreuses activités dont des expositions, des conférences, des projections de films et des tournois de *Solidarité en herbe*, etc.) ont été organisées dans 13 régions du Québec par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et par ses membres. Un appui de 180 000 \$ a été accordé à l'AQOCI pour la réalisation et la coordination de cette activité.
- Le Fonds pour l'éducation et l'engagement du public à la solidarité internationale : institué en 1976, le « Fonds éducation » permet aux organismes de coopération internationale membres de l'AQOCI de réaliser des projets de sensibilisation du public. En 2004-2005, une enveloppe de 140 000 \$ a été accordée pour la coordination et le financement de ce volet, qui a appuyé la réalisation de 13 projets par autant d'organismes de coopération.
- Le Programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale : créé en 2002-2003 dans la foulée de la politique gouvernementale de soutien à l'action communautaire, ce programme fournit un soutien de base aux organismes de coopération internationale dont la mission est vouée principalement à l'éducation du public, notamment à la population vivant en région et disposant de peu de moyens financiers. Mis en place pour une période de trois ans, il en était à sa troisième année d'existence. L'appui gouvernemental accordé à 17 organismes en 2004-2005 a été de 502 610 \$, pour un total de 1 507 830 \$ sur 3 ans.
- Le Ministère accorde annuellement 260 000 \$ à l'AQOCI afin de l'appuyer dans sa mission de concertation et d'animation auprès de ses membres ainsi que pour sa contribution à la gestion de Québec sans frontières.

Le Ministère a par ailleurs apporté sa contribution à d'autres initiatives importantes en matière de solidarité internationale, notamment :

- En ce qui a trait aux relations entre le Québec et Haïti, outre les projets appuyés en vertu du Programme québécois de développement international et ceux qui ont été évoqués dans la section 4.1.5, le Ministère a :
 - contribué, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique, à la mise sur pied d'un projet d'appui au renforcement de la gouvernance en Haïti, impliquant le recours à l'expertise des services publics québécois ;
 - réalisé des rencontres de concertation avec l'Agence canadienne de développement international et les partenaires canadiens de la coopération avec Haïti.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- Pour ce qui est des secours d'urgence suivant des catastrophes survenues aux Gonaïves, en Haïti, et en Asie du Sud-Est, à la suite du tsunami, le ministère des Relations internationales, le ministère de la Sécurité publique et le ministère des Services gouvernementaux ont travaillé à la mise sur pied d'une structure de fonctionnement avec le mandat spécifique de coordonner l'action du gouvernement du Québec en matière d'aide internationale d'urgence.

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

OBJECTIF 4.1.8 Assurer la participation du Québec à l'élaboration des objectifs stratégiques décennaux de la Francophonie et y défendre ses intérêts

OBJECTIF 4.1.9 Faire ratifier par le X^e Sommet de la Francophonie la candidature du Québec pour la tenue du XII^e Sommet de la Francophonie à Québec, en 2008

C'est à la Francophonie que le Québec doit son affirmation première sur le plan multilatéral. Voilà pourquoi il attache la plus haute importance à son rayonnement. Depuis la création de l'Agence de coopération culturelle et technique en 1970, les institutions francophones auxquelles le Québec participe directement ont connu un développement constant. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui regroupe 53 États et gouvernements ainsi que 10 pays observateurs, permet une action commune dans de nombreux domaines, en fonction des orientations fournies par les chefs d'État et de gouvernement lors de leurs rencontres biennales.

Depuis quelques années, le Québec axe ses interventions dans les institutions francophones autour de cinq thèmes: le maintien et le développement de sa place dans ces institutions; la promotion du français comme langue à vocation universelle; la défense du droit des cultures à l'existence; le respect des principes de la démocratie et la maîtrise de la modernité. Le Québec participe également de façon soutenue à l'action de la Francophonie visant l'adoption par l'UNESCO d'un instrument international contraignant qui garantirait aux États et aux gouvernements le droit de soutenir et de promouvoir librement leurs cultures nationales.

Réalisations

Le Ministère participe activement aux diverses instances politiques et tables de concertation de la Francophonie (sommets, conférences ministérielles, conseils permanents, commissions, réunions d'experts francophones en marge des grandes conférences internationales, etc.) et apporte un soutien financier aux opérateurs et aux conférences ministérielles permanentes de la Francophonie. De façon particulière, le Québec est étroitement associé aux travaux des institutions suivantes:

- l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) ainsi que l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'AIF, dont le siège est à Québec;

- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF);
- TV5;
- l'Université Senghor d'Alexandrie;
- l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF);
- la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN);
- la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES);
- l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Le Ministère a détaché deux fonctionnaires à l'OIF : un conseiller au cabinet du secrétaire général de la Francophonie à Paris et un conseiller en négociations commerciales multilatérales à la représentation permanente de l'OIF à Genève. Un autre fonctionnaire du Ministère est également détaché à l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, dont le siège est à Québec.

- La Francophonie est un forum politique dont les décisions sont mises en œuvre à l'intérieur d'un espace de coopération et de solidarité. Son financement est assuré par l'ensemble des membres, au prorata de la richesse de chacun des pays, établie selon leur produit intérieur brut. Comme l'essentiel de l'appui financier du Québec est versé à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, aux quatre autres opérateurs et aux conférences ministérielles permanentes, l'action de la Francophonie s'évalue en fonction de la réussite de ces institutions à mettre en œuvre des programmes et des projets en conformité avec les orientations données par les chefs d'État et de gouvernement lors des sommets.
- Pour la Francophonie, les résultats les plus significatifs sont liés à la reconnaissance internationale de l'identité francophone et à l'affirmation culturelle de ses membres. À cet égard, le Québec jouit pleinement de la reconnaissance politique que lui procure son statut de gouvernement participant. Cela lui permet d'être un partenaire à part entière de ce forum international et d'y exercer son rôle d'acteur international de façon responsable.
- Par définition, la relation avec de multiples partenaires exige un travail à moyen et à long termes. Elle s'établit dans un contexte de négociation permanente, où il faut réévaluer les positions élaborées pour en arriver à un consensus. Pour le Québec, l'objectif est de faire en sorte que l'essentiel de ses positions soit pris en compte dans les décisions communes. En 2004-2005, son engagement s'est principalement manifesté de la façon suivante :

1. Le X^e Sommet de la Francophonie

- Le X^e Sommet de la Francophonie s'est tenu à Ouagadougou, au Burkina Faso, les 26 et 27 novembre 2004. Le Québec a joué un rôle actif dans l'élaboration des deux documents majeurs adoptés à cette occasion par les chefs d'État et de gouvernement : une déclaration politique ainsi que le premier *Cadre stratégique décennal*. Pour le Québec, le *Cadre stratégique décennal* répond à l'obligation de cohérence maintes fois souhaitée par les membres de la Francophonie et contribue à la définition des objectifs à long terme et au resserrement des actions de coopération. Face aux défis de la mondialisation, la Francophonie privilégie une démarche prospective, qui priorise pour les dix prochaines années ses interventions dans la réalisation de quatre

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

missions fondamentales : la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ; la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de la personne ; l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; le renforcement de la coopération économique et sociale au service du développement durable et de la solidarité.

- La Conférence des chefs d'État et de gouvernement a confié au gouvernement de la Roumanie la responsabilité d'accueillir, à Bucarest, le XI^e Sommet de la Francophonie en 2006 et au gouvernement du Québec, celle d'organiser le XII^e Sommet, à Québec en 2008. Cette décision exceptionnelle a été obtenue au terme d'intenses démarches menées tout au long de la dernière année par les autorités québécoises auprès des autres pays et gouvernements membres de la Francophonie. Par ailleurs, les chefs d'État et de gouvernement ont accepté l'adhésion de la Grèce et de la principauté d'Andorre en qualité de membres associés, et, en qualité d'observateurs, de l'Arménie, de l'Autriche, de la Croatie, de la Géorgie et de la Hongrie.
- Au cours de ce X^e Sommet, le premier ministre, M. Jean Charest, a réitéré la volonté du Québec de soutenir résolument le peuple haïtien dans le processus de reconstruction de son pays et de retour à une vie politique normale. Il est également intervenu dans le dossier de la diversité culturelle. Pour la première fois dans l'histoire des sommets, la culture était ainsi traitée sur le même pied que les grandes questions de politique internationale. Le Québec a incité les pays et États membres de la Francophonie à agir avec vigilance en vue de respecter l'échéance de l'automne 2005 pour l'adoption par l'UNESCO d'une convention internationale sur la diversité culturelle. Par ailleurs, avec la France, le Québec est à l'origine de la résolution sur le financement des industries culturelles dans les pays les moins avancés que le sommet a adoptée.
- Les chefs d'État et de gouvernement ont également souhaité que soit parachevée la réforme institutionnelle engagée au Sommet de Maurice puis à celui de Hanoi, en renforçant la personnalité juridique de l'Organisation internationale de la Francophonie et le cadre d'exercice d'attribution du secrétaire général. Lors de la conférence, le premier ministre du Québec a donné son appui à cette proposition et souhaité une cohérence optimale des interventions des opérateurs.
- Les sommets francophones fournissent une occasion exceptionnelle de prolonger l'action internationale du Québec dans ses domaines de compétence. À Ouagadougou, le premier ministre québécois a ainsi mené des entretiens bilatéraux avec le président du Sénégal, le président de Madagascar, la ministre présidente de la Communauté française de Belgique, le premier ministre du Burkina Faso, le premier ministre d'Haïti et la vice-présidente du Vietnam.

2. La Conférence ministérielle de la Francophonie

- En prélude au Sommet, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a participé à la 20^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, qui s'est tenue à Ouagadougou le 24 novembre 2004. Saisis du résultat des travaux accomplis la veille par les membres du Conseil permanent, les ministres ont examiné les projets de Déclaration et de *Cadre stratégique décennal* du sommet, ainsi que les dossiers de candidature de nouveaux membres. Sur recommandation de la ministre des Relations internationales, la Conférence ministérielle a entendu les porte-parole des organisations professionnelles francophones de la culture de près de 20 pays.

La ministre a également eu des rencontres bilatérales avec ses homologues de France et du Burkina Faso, ainsi qu'avec la vice-présidente de la Communauté française de Belgique.

3. La promotion de la démocratie et des droits de la personne et la promotion du français et de la diversité culturelle

Droits et démocratie

- La promotion de la paix, de la démocratie et des droits de la personne constitue une des priorités du Québec en Francophonie. En 2004-2005, le Ministère a soutenu de façon significative la participation des institutions démocratiques québécoises aux divers projets de la Francophonie. Hormis l'importante contribution de l'Assemblée nationale du Québec aux travaux de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie, il a favorisé les interventions du Directeur général des élections dans le contexte de plusieurs initiatives de l'Organisation internationale de la Francophonie. Du 26 au 28 avril 2004, ce dernier a ainsi fait état de l'expertise québécoise en matière d'élections à l'occasion du Séminaire international sur la gestion de la transition en République démocratique du Congo, qui s'est tenu à Kinshasa. En février et mars 2005, à la demande de l'Institute for Democracy in South Africa, deux représentants du Directeur général des élections ont également réalisé des missions techniques auprès de la Commission électorale indépendante de ce pays. Toujours sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Directeur général des élections s'est rendu au Togo, du 28 mars au 2 avril 2005, pour diriger une mission exploratoire en vue des élections présidentielles du 24 avril 2005.
- Par ailleurs, le Ministère a soutenu la participation du Protecteur du citoyen du Québec à la 5^e Réunion des réseaux institutionnels de la Francophonie, qui s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, du 22 au 23 novembre 2004, en marge du X^e Sommet de la Francophonie. En outre, le Québec a participé à la rencontre de concertation francophone qui a précédé la Conférence Beijing + 10, qui a eu lieu à New York, du 28 février au 11 mars 2005, à l'occasion de la 49^e session de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations Unies.

Diversité culturelle

- Le Québec a poursuivi en 2004-2005 son action de promotion de la diversité culturelle auprès des membres de la Francophonie afin de favoriser l'adoption à l'automne 2005 de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
- Soucieux que le français demeure une langue de communication dans les organisations internationales, le Québec a apporté sa contribution aux travaux du groupe d'experts des trois espaces linguistiques (francophone, hispanophone, lusophone) qui a défini les domaines d'intervention et de collaboration en regard, entre autres, de la formation des fonctionnaires internationaux travaillant notamment à l'Union européenne et à l'Union africaine.
- Par ailleurs, le Québec a participé aux réunions statutaires du Conseil international francophone des langues chargé de favoriser le développement équilibré du français et des langues partenaires, à celles du Réseau interna-

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

tional francophone d'aménagement linguistique qui assure la concertation en matière de terminologie, de néologie et de traitement informatique des langues, ainsi qu'à celles du Réseau international du français dans le monde, qui est responsable de faire la promotion de l'enseignement de cette langue.

- En 2004-2005, le Ministère a soutenu des initiatives visant à mieux faire connaître au Québec la culture du Burkina Faso, hôte du X^e Sommet de la Francophonie. Il a notamment fourni une aide au festival Vues d'Afrique, pour un « Hommage au cinéma burkinabé » et au Conseil francophone de la chanson, pour une tournée québécoise du groupe musical burkinabé Yeelen.

4. L'Agence intergouvernementale de la Francophonie

- En préparation du sommet et à la suite de sa tenue, le principal opérateur de l'Organisation internationale de la Francophonie a contribué à l'élaboration d'un projet de plan stratégique quadriennal propre à répondre aux objectifs du *Cadre stratégique décennal* adopté par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Ouagadougou, en novembre 2004. L'Agence s'est également penchée sur les perspectives de réforme qu'entraînera la mise en place de ces nouvelles dispositions. Le Québec a été associé de près à ces travaux. Il a de plus contribué de façon significative à d'autres projets coordonnés par l'Agence, notamment :
 - Les travaux visant à dynamiser la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) prévue par la Charte de la Francophonie. Lors de la 20^e Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Ouagadougou en novembre 2004, les ministres ont adopté les *Directives portant sur les relations entre les instances de l'OIF et les OING, les ONG et autres organisations de la société civile (OSC)*, définissant le cadre d'un partenariat rénové avec la société civile.
 - Le Symposium sur l'accès aux financements internationaux, tenu à Paris du 5 au 7 mai 2004, dans le contexte des travaux préparatoires au X^e Sommet de la Francophonie. Le symposium a retenu diverses propositions susceptibles d'aider les pays francophones, notamment les moins avancés, à accéder à de nouvelles sources de financement international, tant publiques que privées. Considérant son expertise dans le domaine, le Québec a mis de l'avant l'approche de la microfinance comme vecteur de développement.
 - Le Colloque sur le développement durable, organisé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et par l'Agence universitaire de la Francophonie, à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 1^{er} au 4 juin 2004. Cet important colloque, auquel participaient plusieurs experts québécois, s'inscrivait dans la foulée du Sommet de Johannesburg et visait à préparer le X^e Sommet de la Francophonie.

5. L'Agence universitaire de la Francophonie

- Fondée à Montréal en 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie est l'un des opérateurs majeurs de la Francophonie et une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du monde arabe, d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale ainsi que de la Caraïbe. Elle contribue également au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette agence dispose de ses propres instances de décision dont plusieurs associent des représentants du monde universi-

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

taire et des États et des gouvernements membres de la Francophonie. Le Ministère représente le Québec à son conseil d'administration et à son comité de gestion du Fonds universitaire de coopération et de développement. En mai 2004, le Conseil d'administration s'est réuni à Bucarest, en Roumanie, et en décembre de la même année, à Louvain-la-Neuve, en Belgique. Ces réunions ont permis l'examen des orientations et des modalités de mise en œuvre de la programmation de l'Agence universitaire de la Francophonie.

6. TV5

- Deuxième réseau mondial de distribution télévisuelle, après MTV et devant CNN et BBC World, TV5 est la première chaîne mondiale de télévision en français. Plus de 150 millions de foyers peuvent la recevoir par câble ou par satellite, 24 heures sur 24. Le 2 décembre 2004, les hauts fonctionnaires responsables de TV5 se sont réunis à Bruxelles pour préparer la 19^e conférence ministérielle. Considérant le projet de mise en place par la France d'une chaîne d'information internationale continue, le Québec s'est associé aux autres gouvernements bailleurs de fonds (Suisse, Communauté française de Belgique et Canada) pour rappeler l'importance de TV5 comme outil de rayonnement de la Francophonie et pour réaffirmer son caractère multilatéral et généraliste. Il a également collaboré activement à la rédaction d'un projet de charte de TV5, qui sera soumis à l'approbation des ministres. À noter par ailleurs la désignation de M. Jean-Jacques Aillagon à titre de président-directeur général de TV5 Monde. Quant à TV5 Québec Canada, signalons que le 25 octobre 2004, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a autorisé la chaîne à diffuser 12 minutes de publicité par heure, ce qui aura pour effet d'augmenter les recettes propres de l'organisme.

7. *L'Université Senghor d'Alexandrie*

- L'Université Senghor est une institution internationale de 3^e cycle, au service du développement africain. Elle a pour vocation de former en français et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau dans le domaine de la gestion. Le ministère des Relations internationales et l'École nationale d'administration publique représentent le Québec à l'assemblée générale et au conseil d'administration de cette institution. À la suite de la réforme administrative entreprise en 2003, de nouveaux titulaires ont été désignés aux postes de président, de recteur ainsi que de trois des quatre directeurs de l'institution. Signalons en outre qu'à l'été 2004, plusieurs universités, institutions et entreprises québécoises ont accueilli 31 stagiaires de la IX^e promotion (2003-2005) de l'Université Senghor.

8. *Les Jeux de la Francophonie*

- Les Jeux de la Francophonie ont été mis sur pied lors du Sommet de la Francophonie tenu à Québec en 1987. Leur objectif principal consiste à permettre à des jeunes provenant de l'espace francophone, de participer à des compétitions sportives et à des concours culturels. Près de 2 000 athlètes, artistes et accompagnateurs, dont une délégation québécoise, sont attendus aux 5^e Jeux de la Francophonie, qui se tiendront à Niamey, au Niger, du 7 au 17 décembre 2005. D'ailleurs, un comité interministériel québécois coordonne les préparatifs de la participation du Québec à ces compétitions. Le Comité national des Jeux de la Francophonie du Niger (CNJF), mandaté par

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
4.1 La conduite des relations internationales

le Comité international des Jeux de la Francophonie, a mis en place un dispositif pour assurer le succès de cet événement voué à la promotion du sport, de l'art, de la culture et de la langue française à l'intérieur de l'Organisation internationale de la Francophonie. Dans un esprit de coopération avec le Niger, le ministère des Relations internationales a versé une contribution financière au comité. À noter qu'à compter de janvier 2006, les Jeux de la Francophonie relèveront de la responsabilité de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

9. La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)

- Créée en 1960, la CONFEMEN a pour rôle de proposer des politiques et des axes de programmation en matière d'éducation pour les pays de la Francophonie. Du 14 au 18 juin 2004, le Québec a participé au Bureau de la CONFEMEN, qui s'est réuni à Dakar, au Sénégal, en vue de préparer la rencontre des ministres. La 51^e session ministérielle s'est tenue à l'Île Maurice, du 17 au 22 octobre 2004. Le Québec a agi comme rapporteur de la rencontre. Les ministres et chefs de délégation ont adopté un mémorandum définissant les orientations et les actions à mener en matière d'évaluation des systèmes éducatifs à l'intérieur de l'espace francophone et un second sur l'enseignement du français et en français. De plus, les ministres ont approuvé une résolution visant la reconnaissance de la CONFEMEN dans la *Charte de la Francophonie*. Rappelons qu'une spécialiste du ministère de l'Éducation du Québec est détachée au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, situé à Dakar.

10. La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES)

- Fondée à Paris en 1969 et ayant son siège à Dakar, au Sénégal, la CONFESJES regroupe 42 pays et gouvernements, dont le Québec, qui y jouit d'un statut de membre de plein droit. Sa mission est de soutenir le développement du sport et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, particulièrement ceux des États du Sud. Les 25 et 26 janvier 2005, le Québec a participé, à Paris, à la réunion des experts du Bureau de la CONFESJES qui a examiné le projet de programmation quadriennale 2005-2008 devant être soumis à l'approbation des ministres. Les participants ont également discuté d'une proposition de modifications des textes fondamentaux de la CONFESJES. Pour 2005, la programmation comprend 45 projets répartis dans les domaines suivants : l'appui institutionnel à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales de jeunesse et de sport, le développement du sport, la promotion de la jeunesse et la formation des cadres de la jeunesse et des sports. Une dizaine d'experts québécois seront mis à contribution pour réaliser cette programmation.

11. Le 20 mars 2005, Journée internationale de la Francophonie

- Chaque année, le 20 mars, le Québec s'associe aux francophones et aux francophiles des cinq continents pour célébrer la Journée internationale de la Francophonie et pour témoigner de son attachement à la langue française et à la diversité des cultures. En 2005, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a donné le coup d'envoi à une série de jumelages entre groupes de jeunes du Québec et du Burkina Faso.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

Ces jumelages visent à favoriser les échanges par Internet entre des écoles secondaires du Québec et les 12 cybercentres qu'il a offerts au Burkina Faso à l'occasion du Sommet de Ouagadougou. Par ailleurs, le Ministère a coordonné la présentation, au Musée de la civilisation du Québec, d'une collection de films réalisés par de jeunes francophones du Québec, de France, du Burkina Faso, de Belgique et du Liban, dans le cadre du programme Portraits croisés de l'Institut national de l'image et du son. Produits pour être projetés au Sommet de Ouagadougou, ces courts métrages sont une illustration de la coopération multilatérale dans l'espace francophone.

- Par ailleurs, le 24 mars 2005, la ministre des Relations internationales a présidé le 2^e Rendez-vous entrepreneurial de la Francophonie qui a réuni, par vidéoconférence, une centaine de représentants de neuf gouvernements membres de la Francophonie et de sept villes du Québec. Cet événement avait pour objectif de débattre des difficultés rencontrées dans le développement de la culture entrepreneuriale et de jeter les bases d'une « communauté virtuelle de pratique » visant à poursuivre les échanges par Internet. Signalons que de nombreuses autres activités ont également été organisées par les représentations du Québec à l'étranger pour souligner cette Journée internationale de la Francophonie.

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

OBJECTIF 4.1.10

Renforcer la participation du Québec aux discussions et aux négociations menées par le Canada au sein des organisations et des conférences internationales

De plus en plus d'instruments et de normes internationales imposent de nouvelles règles à suivre et requièrent des engagements du Québec dans ses champs de compétence. La présence québécoise, qui s'exerce essentiellement au sein des délégations canadiennes, vise à faire valoir les positions prises par le gouvernement et à influencer les orientations, stratégies et positions que peuvent prendre les négociateurs fédéraux lorsqu'elles ont des incidences sur le Québec.

Réalisations

Les principales réalisations du Ministère en 2004-2005 en regard de cet objectif peuvent se résumer ainsi :

- La participation du Québec aux sessions régulières de l'UNESCO et aux rencontres de la Commission canadienne de l'UNESCO s'est grandement accrue. Le Ministère a en effet participé, avec les experts des ministères et organismes concernés, à toutes les réunions du Groupe de travail devant proposer une convention sur la protection des contenus culturels et des expressions artistiques. Il a aussi participé au Conseil exécutif de l'UNESCO, où un expert québécois a présenté les préoccupations du Québec sur le projet de *Déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique*. Le Québec a également été présent à la 47^e session de la Conférence internationale de l'éducation et à la 4^e Conférence des ministres de l'éducation physique et du sport, tenues respectivement à Genève, du 8 au 11 septembre

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

2004, et à Athènes, les 8 et 9 décembre 2004. Ces conférences ont permis au Québec de faire valoir ses positions dans ce domaine qui relève exclusivement de ses compétences. Sa présence à toutes les rencontres de la Commission canadienne de l'UNESCO lui a permis de présenter les expériences québécoises liées aux différentes questions étudiées et discutées à l'UNESCO.

- Plusieurs ministères du gouvernement du Québec, grâce à l'adhésion de celui-ci au Programme sur l'avenir de l'OCDE, ont participé, sous la coordination du Ministère, aux réflexions et aux analyses menées sur le financement des infrastructures.
- Pour sa part, le représentant québécois faisant partie de la délégation canadienne à la 92^e Conférence internationale du travail a pu suivre les travaux sur la formation des ressources humaines et sur les effets sociaux de la mondialisation. Il a pu, en outre, répondre aux préoccupations des responsables du Bureau international du Travail au sujet des plaintes concernant le Québec qui ont été déposées au Comité de la liberté syndicale.
- Mentionnons également la participation du gouvernement du Québec à la Commission de développement durable de l'ONU pour échanger sur les meilleures pratiques dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Il y a présenté le cadre d'aménagement métropolitain de Montréal. Par ailleurs, la participation du Québec à la 3^e réunion du Groupe de travail sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages lui a permis d'obtenir des renseignements essentiels pour définir une position gouvernementale face à ce nouveau régime qui aura des répercussions, entre autres, sur les entreprises pharmaceutiques et les populations autochtones.
- Le gouvernement du Québec a aussi été présent à la session annuelle de la Commission des droits de l'homme et du Groupe de travail chargé d'élaborer la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*. Les questions en discussion portaient, entre autres, sur le droit à l'autodétermination et sur les revendications concernant les terres et les ressources. Trois représentants du Québec ont par ailleurs participé aux travaux de l'Instance permanente sur les questions autochtones. Signalons également la participation de la sous-ministre associée au Secrétariat à la Condition féminine à la table ronde « Les femmes autochtones comme agents de changements ».
- En ce qui a trait aux questions des droits humains, le Québec a participé, en février 2005, à la 49^e session de la Commission de la condition de la femme qui a tenu, dans les locaux de l'ONU à New York, une conférence sur les moyens de contrer la violence faite aux femmes. Le Québec a à cette occasion invité la ministre malienne de la Condition féminine et une responsable de l'UNESCO à partager leurs expériences et à faire leurs présentations avec la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, ce qui a permis des échanges très fructueux en présence d'une centaine de participants. Le Québec avait d'ailleurs été présent aux réunions préparatoires à cette session et il a participé aux négociations qui ont mené à l'adoption d'une déclaration par les pays membres de la Commission de la condition de la femme.
- Au cours de cette année, le Québec a en outre participé à la deuxième réunion préparatoire au prochain Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra à Tunis en novembre 2005. Il a fait valoir ses positions et contribué à celle du Canada au regard de l'amélioration des mécanismes de financement pour réduire la fracture numérique, du respect de la diversité

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

culturelle et linguistique des contenus et des outils informatiques ainsi que des services gouvernementaux en ligne.

- Le Ministère, en tant que responsable gouvernemental des suivis des engagements internationaux auxquels le Québec a souscrit, a assuré ceux des différentes conventions des droits de la personne et du travail en vigueur sur son territoire. Il a ainsi contribué au rapport du Canada sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, au 5^e rapport du Canada relativement au *Pacte sur les droits civils et politiques* et au 5^e rapport du Canada à la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants*.
- Signalons enfin que, grâce à son programme de stages dans les organisations internationales offerts aux jeunes Québécois, le Québec a pu, en 2004-2005, être présent dans 11 organisations internationales gouvernementales, et ce, par la contribution de 18 jeunes professionnels québécois aux travaux de celles-ci. En plus de parfaire leur formation dans leurs domaines respectifs et d'acquérir une expérience des organisations internationales, ces stagiaires se sont intégrés aux unités de ces organisations responsables de dossiers prioritaires pour les relations multilatérales du Québec, comme la promotion de la démocratie, les droits humains, l'éducation et la protection de l'environnement. Les organisations d'accueil étaient l'UNESCO et l'OCDE et, en matière de droit, les cours et tribunaux internationaux.

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

OBJECTIF 4.1.11

Favoriser l'accueil d'organisations internationales au Québec

Réalisations

- Le Ministère, par son intervention au comité de gestion du Fonds de développement international de Montréal et par le financement qu'il y accorde, soit 600 000 \$ en 2004-2005, a soutenu le démarchage et le maintien de sièges d'organisations internationales dans la métropole. À ce titre, il convient de mentionner l'aide apportée pour :
 - L'accueil et l'établissement du Secrétariat de l'Alliance internationale du design, une organisation internationale non gouvernementale appartenant au domaine du design industriel et graphique. Ce nouveau secrétariat international est né de la volonté de deux organisations internationales déjà bien établies : l'International Council of Societies of Industrial Design, dont le siège est à Essen, et l'International Council of Graphic Design Associations, dont le siège est à Bruxelles. Il devrait compter entre 5 et 10 employés à Montréal. La contribution annuelle du gouvernement du Québec à l'établissement de ce secrétariat est de 60 000 \$ pendant 10 ans, à compter de 2004.
 - L'accueil et l'établissement de l'organisation internationale gouvernementale connue sous l'appellation « Programme COSPAS-SARSAT » pour l'aide aux activités de recherche et de sauvetage. Après des efforts soutenus pour attirer cette organisation au Québec, une entente est finalement intervenue en 2004, confirmant l'établissement de son secrétariat à Montréal.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

La contribution annuelle du gouvernement du Québec est de 80 000 \$ pendant 5 ans, à compter de 2004.

- La participation aux démarches en vue de l'implantation au Québec du siège du Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction. Cette organisation internationale compte aujourd'hui 155 pays membres et son secrétariat est présentement à Genève.
- C'est également dans cette perspective d'accueil que le Ministère a procédé à l'identification, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, le Bureau de la Capitale Nationale, le Commissariat aux relations internationales de la Ville de Québec, l'Université du Québec et l'Université Laval, d'une solution permettant à l'Organisation universitaire interaméricaine de maintenir son siège social à Québec, malgré les pressions effectuées par des villes concurrentes auprès de l'organisation en vue de sa délocalisation.
- En 2004, le Conseil des ministres a confirmé la *Politique d'accueil des organisations internationales au Québec* et a confié au ministère des Relations internationales le mandat de trouver une solution relative aux engagements financiers requis pour répondre aux appels d'offres internationaux concernant l'accueil de sièges d'organisations internationales au Québec. Le Ministère a élaboré et fait approuver une solution qui confère à la ministre des Relations internationales la marge de manœuvre financière nécessaire à cet égard.
- Enfin, en stimulant la tenue d'activités et d'événements orchestrés par les organisations internationales ayant leur siège au Québec, le Ministère agit sur la notoriété des grandes villes québécoises comme sites d'accueil intéressants. Aussi, dans une telle perspective, il a appuyé :
 - Le Congrès international de développement économique, qui s'est tenu à Montréal, du 4 au 6 juin 2004. Cet événement regroupait 400 participants venus des États-Unis, du Canada, de l'Europe, de l'Australie et de l'Asie, notamment des agents de développement économique, des présidents directeurs généraux de multinationales, des hommes d'affaires locaux et des fournisseurs de services;
 - La 10^e Conférence de Montréal, intitulée « Défi de la concurrence : les stratégies », qui s'est tenue du 5 au 8 juin 2004. Elle a accueilli plus de 2000 participants. Le déjeuner du gouvernement du Québec était sous la présidence d'honneur du premier ministre, M. Jean Charest. Le président de la Banque mondiale, M. James D. Wolfensohn, était le conférencier invité;
 - La 2^e Conférence mondiale contre la peine de mort, qui a eu lieu à Québec et à Montréal, du 3 au 5 octobre 2004. Cet événement a attiré plus de 1 300 participants : diplomates, parlementaires, représentants d'organisations non gouvernementales, journalistes et citoyens venus de 64 pays. Le Ministère a accordé un soutien pour son organisation. La ministre des Relations internationales était membre du comité d'honneur du congrès avec d'autres personnalités internationales, dont M^{me} Mary Robinson, ancienne présidente de l'Irlande et ex-haut-commissaire aux droits humains de l'ONU;
 - Le VIII^e Congrès de l'Institut international de l'ombudsman, qui s'est tenu à Québec du 7 au 10 septembre 2004 et qui a réuni les protecteurs du citoyen de quelque 80 pays autour du thème « L'équilibre des droits et responsabilités individuels dans l'exercice de la citoyenneté »;

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

- Le comité organisateur des Jeux mondiaux des policiers et pompiers, un événement majeur, prévu à Québec du 25 juin au 3 juillet 2005;
- Le Congrès international sur l'aluminium dans le transport et la construction TransAl 2005, prévu à Trois-Rivières du 19 au 23 juin 2005. Seront alors réunis plus de 500 spécialistes provenant d'Europe, d'Amérique et d'Afrique et une quarantaine de fournisseurs de produits, de services et d'équipement.

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

OBJECTIF 4.1.12

Contribuer à l'élaboration et à l'adoption par l'UNESCO d'une convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques

Le gouvernement du Québec est un acteur de premier plan dans le dossier de la diversité culturelle et il a agi comme joueur diplomatique important en vue de l'adoption par l'UNESCO de la *Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Sa stratégie s'inscrit dans le contexte d'un plan d'action diplomatique tripartite impliquant le ministère de la Culture et des Communications, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le ministère des Relations internationales. Elle est également conforme aux grandes orientations gouvernementales relatives au volet identitaire et à la nécessité d'accroître le rayonnement international du Québec, proposées dans *Briller parmi les meilleurs*.

Réalisations

- En 2004-2005, le gouvernement du Québec a maintenu une présence active dans le cadre du processus en cours à l'UNESCO, notamment au comité de rédaction et aux sessions d'experts gouvernementaux. Il a également profité de plusieurs tribunes pour sensibiliser les États, les chefs de gouvernement et la société civile aux enjeux de la mondialisation et de la libéralisation des échanges pour la culture. Cette stratégie diplomatique a porté des fruits en permettant de rallier un grand nombre d'acteurs au projet de convention. Les principales contributions du Ministère peuvent se résumer ainsi :
 - Dès avril 2004, le Ministère, en collaboration avec ses partenaires sectoriels, a produit un document de vulgarisation sur la question de la diversité culturelle. Dévoilé au Salon du livre de Québec, ce document a ensuite été diffusé aux délégations et bureaux du Québec à l'étranger, ainsi qu'à de nombreux partenaires de la société civile. Il a permis d'exposer la position du gouvernement du Québec sur cette question et de sensibiliser le public québécois et l'ensemble du réseau aux principaux enjeux découlant de ce débat d'importance.
 - Le Québec a participé, comme membre de la délégation canadienne, aux travaux de la 1^{re} session d'experts gouvernementaux de l'UNESCO, qui s'est tenue du 20 au 25 septembre 2004. Il s'agissait d'une première rencontre intergouvernementale qui lui a permis d'approfondir son action diplomatique auprès de plusieurs délégations étrangères et de mener des ren-

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.1 La conduite des relations internationales

contres de concertation avec la délégation du Canada, mais aussi avec celles de la France et de la Communauté française de Belgique. À l'issue de la session, le directeur général de l'UNESCO a invité les États membres à transmettre leurs commentaires relatifs à l'avant-projet de convention avant le 15 novembre 2004. Un comité de rédaction a également été mis sur pied en vue d'étudier les positions des États membres et d'intégrer les amendements dans un nouveau projet de texte en vue de la deuxième session d'experts gouvernementaux devant se tenir en janvier 2005.

- Les commentaires du gouvernement du Québec sur cet avant-projet de convention ont été transmis officiellement aux homologues fédéraux concernés. Ils ont également été déposés sur le site Internet du ministère de la Culture et des Communications et sur celui des Relations internationales, le 23 novembre 2004, de manière à informer la population québécoise de la position gouvernementale par rapport à ce dossier.
- À l'approche de la 2^e session d'experts gouvernementaux (du 31 janvier au 11 février 2005), le Ministère a participé à l'analyse détaillée des positions exprimées par les États membres de l'UNESCO. Il a également, à l'intérieur du comité tripartite, élaboré un plan d'action diplomatique mettant à contribution le réseau du Québec à l'étranger.
- Le comité tripartite a compté sur plusieurs réseaux pour diffuser le message du Québec en matière de diversité culturelle, dont celui de la Francophonie. C'est ainsi que le Ministère a pu contribuer à la rédaction d'une résolution concernant l'aide aux pays les moins avancés dans ce domaine lors du X^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, de novembre 2004.
- Il convient aussi de rappeler que, dans le cours de ses nombreux entretiens bilatéraux, la ministre des Relations internationales a fait connaître la position du Québec dans le dossier de la diversité culturelle.
- Mentionnons enfin que le Ministère a également contribué en cours d'année à la préparation de plusieurs événements importants sur le plan de la mobilisation en regard de cette question, comme les rencontres bilatérales France-Québec et Mexique-Québec sur le dossier de la diversité des expressions culturelles qui ont eu lieu au Mexique entre les ministres de la Culture, les 17 et 18 novembre 2004. Il a, par exemple, été associé à la préparation
 - du colloque « Mondialisation et diversité culturelle », à l'occasion du Salon de la culture du Festival du monde arabe de Montréal, en novembre 2004,
 - de la 7^e Réunion ministérielle annuelle du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC), tenue à Shanghai (Chine), du 14 au 17 octobre 2004, où la ministre des Relations internationales du Québec a pris la parole,
 - du Colloque sur la diversité culturelle tenu lors des Entretiens Jacques-Cartier, en octobre 2004,
 - de la Table ronde avec la société civile du 31 août 2004, présidée par la ministre du Patrimoine canadien et la ministre québécoise de la Culture et des Communications, qui a permis d'arrimer les positions du Québec, du Canada et de la société civile sur l'avant-projet de Convention,
 - de la participation de la ministre de la Culture et des Communications à la 2^e Réunion interaméricaine des ministres des hautes autorités de la culture de l'Organisation des États américains à Mexico, le 24 août 2004.

AXE D'INTERVENTION 3

Les relations multilatérales

OBJECTIF 4.1.13 Organiser l'accueil du 2^e Sommet des régions partenaires

En avril 2004, le Québec s'est engagé à organiser la 2^e Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires. La première avait eu lieu à Munich, en 2002, sous le thème « *Ton partenaire est mon partenaire* ».

Réalisations

- L'événement s'est tenu à Québec du 9 au 10 décembre 2004. À cette occasion, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a accueilli M. Ebrahim Rasool, premier ministre du Cap occidental (Afrique du Sud), M. Edmund Stoiber, ministre-président de la Bavière, M. Josef Pühringer, ministre-président de la Haute-Autriche, et M. Han Yuqun, gouverneur de la province du Shandong.

- Réunis en plénière, les chefs de gouvernement se sont entretenus sur deux thèmes, soit l'innovation et le développement technologique, et la jeunesse. Un relevé de décisions permet de dégager certaines des pistes de collaboration indiquées alors :

En matière d'innovation et de développement technologique, les chefs de gouvernement ont décidé :

- d'encourager des maillages entre experts dans les domaines évoqués, au sein des régions partenaires, à l'occasion de grandes conférences ou congrès internationaux ;
- de susciter les partenariats entre centres de recherche afin de mettre à profit les complémentarités des uns et des autres ;
- d'explorer les possibilités de partenariat en recherche-développement sur l'amélioration de l'efficacité des cellules photovoltaïques et de partager les expériences en ce qui a trait à l'efficacité énergétique ;
- de favoriser l'établissement de liens d'affaires dans le domaine des biotechnologies et des technologies appliquées à la santé, par l'entremise des associations nationales des industries concernées.

Pour ce qui est de la jeunesse et plus particulièrement du développement d'une culture de la relève, ils ont convenu :

- d'encourager la diffusion auprès des jeunes d'informations relatives à toutes les régions partenaires, en vue de favoriser une meilleure connaissance de leur culture respective, d'accroître les échanges et de susciter l'établissement de réseaux ;
 - de travailler ensemble à l'établissement de réseaux de jeunes au moyen d'un outil de communication virtuel qui leur permettrait de partager leurs connaissances, leurs compétences et leur savoir-faire ;
 - d'encourager les rencontres entre jeunes afin qu'ils soient mieux préparés à faire face aux défis de la mondialisation.
- Au cours de la conférence, des experts du domaine de l'innovation et du développement technologique se sont réunis en atelier dans le but de favoriser les maillages et d'établir des partenariats. Un deuxième atelier a regroupé des jeunes de chacune des régions afin de discuter des problématiques reliées

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.2 L'information et les communications

à la jeunesse et plus particulièrement du défi de développer une véritable culture de la relève. Les constats de chacun des ateliers ont été livrés aux chefs de gouvernement lors de la plénière.

- Cette conférence a également donné lieu à des signatures d'ententes, dont une entre l'entreprise bavaroise Siemens et Hydro-Québec.

La conférence a pris fin avec l'invitation du ministre-président de la Haute-Autriche, qui a convié ses homologues à Linz, en 2006, pour la 3^e Conférence des chefs de gouvernement.

4.2 L'information et les communications

Orientation

Mettre au point des stratégies de communication pour informer les milieux étrangers intéressés au Québec et pour renseigner la population québécoise sur l'action internationale du Québec

AXE D'INTERVENTION 1

La conception et la diffusion des messages

OBJECTIF 4.2.1

Élaborer des messages clairs et cohérents visant à mieux faire connaître le Québec et ses atouts à l'étranger.

Réalisations

Pour atteindre cet objectif, le Ministère a entrepris un certain nombre d'actions.

- Il a en effet conçu et mis en œuvre une nouvelle pratique en affaires publiques, tant au Québec qu'à l'étranger, misant à la fois sur la spécificité et sur la complémentarité des rôles des conseillers en affaires publiques du réseau des représentations à l'étranger et des conseillers travaillant au Québec. Il a aussi produit et mis à la disposition des représentations des outils d'information et de promotion, dont une fiche d'information générale sur le Québec intitulée *Québec en un clin d'œil*, publiée en 10 langues, et une collection de textes sur les grands enjeux qui interpellent le Québec sur la scène internationale, regroupés dans un document appelé *Notes de référence en politique intérieure et internationale*. Le Ministère a également rédigé, pour publication dans les bulletins électroniques ou sur son site Internet, divers articles sur l'actualité québécoise et sur l'action du Québec à l'étranger.
- Le Ministère s'est concerté avec les divers autres ministères et organismes québécois partenaires à l'étranger dans le but de mieux intégrer les priorités du gouvernement dans leurs actions, de présenter des messages clairs et cohérents et d'en assurer une meilleure diffusion sur la scène internationale. Une rencontre de travail à cet effet a réuni à Québec les conseillers en affaires publiques du réseau des représentations québécoises à l'étranger et des représentants des principaux ministères et organismes actifs sur la scène internationale.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
 4.2 L'information et les communications

- Le Ministère a également commencé à élaborer une politique gouvernementale d'information internationale qui intégrera et mettra en valeur les différents messages concus par les ministères et organismes actifs à l'étranger. À cette fin, des séances de travail avec les ministères et organismes partenaires (Culture et Communications, Immigration et Communautés culturelles, Développement économique, Innovation et Exportation, Investissement Québec et Tourisme) ont été tenues et un comité consultatif regroupant des représentants du Ministère, tant au Québec qu'à l'étranger, a été formé.
- Il a en outre créé une image de marque pour optimiser l'effet de l'action du Québec à l'étranger. Dans ce but, la Direction générale des affaires publiques a conçu et réalisé une signature graphique et son application sur divers outils promotionnels, tels des fonds de scène, des paraposts, des affiches, des lutrins, des pochettes et des signets. Le tout a été mis à la disposition des représentations du Québec à l'étranger.
- Enfin, le Ministère a élaboré des plans de communication définissant les messages, tant au Québec qu'à l'étranger, devant être livrés au cours des missions des membres du Conseil des ministres. À cet effet, il a coordonné les relations de presse à l'occasion notamment des missions du premier ministre en France, aux États-Unis (Burlington, Boston et New York), au Mexique, au Burkina Faso et en Belgique, ainsi que celles de la ministre des Relations internationales en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Espagne, en Allemagne, en Autriche, en Chine et au Burkina Faso.

AXE D'INTERVENTION 2

Le réseautage

OBJECTIF 4.2.2

Développer des réseaux d'influence à l'étranger et les mettre à profit pour accroître la connaissance du Québec

S'il veut accroître la connaissance du Québec chez des partenaires étrangers, et de là susciter leur intérêt, le Ministère doit non seulement entretenir des relations politiques avec des représentants gouvernementaux, mais également des liens avec d'autres types d'acteurs étrangers provenant de divers milieux influents. Dans cette perspective, il doit élaborer et utiliser des stratégies et des outils de communication appropriés aux différents milieux et pays visés.

Réalisations

Les réalisations du Ministère pour l'atteinte de cet objectif sont de deux ordres. Sa Direction générale des affaires publiques a élaboré et mis en œuvre des moyens de communication et des stratégies d'affaires publiques d'ordre plutôt général, alors que ses différentes directions géographiques ont, pour leur part, mis en œuvre certains éléments de ces stratégies de façon plus spécifique.

Au chapitre des moyens élaborés, les principales réalisations du Ministère en 2004-2005 sont les suivantes :

- Il a redéfini le mandat des responsables des affaires publiques, de façon à mettre l'accent sur l'actualisation et l'élargissement des réseaux d'influence.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.2 L'information et les communications

Il a ainsi mis à jour les listes de contacts et de diffusion des publications électroniques et dressé un portrait de la perception du Québec dans les différentes aires géographiques.

- Le Ministère a également systématisé ses contacts avec ses réseaux par la diffusion régulière d'information sur le Québec, son expertise et son action internationale. Les principales réalisations à ce chapitre ont été les suivantes : publication mensuelle d'un bulletin électronique – et d'une version dans chacune des langues des territoires couverts par les principales représentations du Québec à l'étranger – intitulé *Québecactualités*, qui met l'accent sur l'actualité internationale québécoise (19 970 abonnés). Il a aussi procédé à l'envoi ponctuel de documentation sur les orientations et les politiques gouvernementales.
- Il a élargi le réseau des études canadiennes et québécoises à l'étranger, notamment par un appui financier et une participation aux activités de l'Association internationale des études québécoises. Le Ministère lui a effectivement versé une subvention de 100 000 \$, à laquelle 25 000 \$ ont été ajoutés pour l'aider dans sa recherche de nouveaux partenaires financiers.
- Le Ministère a par ailleurs sensibilisé les médias étrangers aux positions du Québec sur les grands enjeux internationaux, sur son action internationale et son expertise. Grâce à son programme d'accueil des journalistes, 10 représentants des médias provenant du Mexique, de l'Égypte, du Liban, du Maroc, du Burkina Faso, de l'Espagne et des États-Unis ont été reçus au Québec.
- Il a en outre soutenu la tenue d'événements et d'initiatives d'affaires publiques dans le réseau des représentations à l'étranger pour en maximiser le rayonnement, notamment les célébrations de la Fête nationale du Québec et celles de la Journée de la Francophonie, ainsi que les événements culturels ou économiques importants et lors des missions à l'étranger des membres du Conseil des ministres.
- Signalons enfin que plus de 100 activités ont été organisées à l'occasion des 5 visites de 22 personnalités étrangères provenant de France, d'Italie et des États-Unis, reçues en vertu du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des diverses stratégies visant le développement de réseaux d'influence dans les différentes aires géographiques, signalons les principales réalisations suivantes :

Aux États-Unis

Les études québécoises

- Dans le but de développer une meilleure connaissance des enjeux stratégiques des relations du Québec avec son principal partenaire économique, le ministère des Relations internationales est en relation avec une douzaine d'organismes et il soutient financièrement diverses institutions et associations américaines dédiées aux études québécoises. Il appuie notamment les activités de l'American Council for Québec Studies (ACQS) ainsi que celles de l'Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS). Le Québec a participé activement à l'organisation du congrès bisannuel de l'ACQS, qui s'est déroulé à Québec en novembre 2004, réunissant quelque 300 universitaires

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
 4.2 L'information et les communications

des États-Unis qui s'intéressent au Québec. Le Ministère a également participé aux travaux préparatoires de la réunion biennale de l'ACSUS devant se tenir à Saint-Louis, Missouri, en novembre 2005. À la suite de l'inauguration de l'Institut d'études québécoises de l'Université d'État de Plattsburgh, dans l'État de New York, le ministre de la Santé et des Services sociaux y a prononcé le *Distinguish Québec Annual Address*, en novembre 2004. Le ministère des Relations internationales a aussi participé à différentes tables rondes sur les études québécoises et canadiennes organisées un peu partout aux États-Unis.

- Le Ministère appuie également les activités des associations suivantes : l'American Association of Teachers of French, l'American Council of Teaching of Foreign Languages ainsi que l'Association for International Educators. En 2004, il a collaboré au Congrès mondial des professeurs de français, réunissant le 77^e Congrès de l'American Association of Teachers of French et le 11^e congrès de la Fédération internationale des professeurs de français, qui s'est déroulé à Atlanta, en Georgie. À cette occasion, la ministre déléguée au Tourisme a présenté les positions québécoises en matière de diversité culturelle devant une assemblée d'environ 1 000 professeurs de français en provenance de plus de 100 pays. La présence de la ministre a contribué à l'obtention du prochain congrès mondial des professeurs de français, à Québec, en 2008.
- Le Ministère appuie diverses initiatives favorisant une meilleure connaissance du Québec dans les milieux universitaires. Dans cette perspective, en septembre 2004, le Québec a accueilli les *Harvard Fellows*, membres titulaires du Weatherhead Center for International Affairs de l'Université Harvard. En outre, en collaboration avec le réseau des représentations aux États-Unis, le Ministère offre un programme de bourses et d'études, le *Québec Studies Program*, composé de quatre volets. Le volet « Bourse pour les professeurs et chercheurs », lui a permis d'offrir un soutien financier à sept universitaires américains afin qu'il effectuent des recherches au Québec, construisent un nouveau cours ou rédigent un ouvrage sur le Québec. Dans le contexte du volet « Conférence », le Ministère a, entre autres, organisé une tournée de conférences sur la Paix des Braves dans deux universités de l'État du Maine.
- La ministre des Relations internationales a procédé, en mai 2004 au renouvellement d'une entente de collaboration avec le Washington Center, qui offre maintenant la possibilité à des étudiants de toutes les universités du Québec de profiter de stages en milieu de travail dans la capitale états-unienne. En 2004-2005, 12 étudiants de diverses universités québécoises ont profité de cette occasion.

Le Programme d'initiative de recherche sur le Québec aux États-Unis

- Le Programme d'initiative de recherche sur le Québec aux États-Unis a été créé afin de soutenir des projets spécifiques dans ce pays visant le double objectif d'y développer une meilleure connaissance des réalités québécoises aux États-Unis et de renforcer la collaboration entre des institutions et des spécialistes reconnus aux États-Unis et au Québec. Ce programme finance deux programmes de recherche : le Center for Strategic and International Studies ainsi que le Pacific Northwest Québec Initiative.

En 2004-2005, le gouvernement du Québec a complété la première année du projet triennal de collaboration avec le Center for Strategic and International Studies dans le but d'appuyer la mise sur pied, à Washington, du Québec

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
4.2 L'information et les communications

Border Security Initiative. Ce projet a comme principal objectif d'améliorer les connaissances du gouvernement du Québec sur les programmes et initiatives du gouvernement fédéral américain en matière de sécurité intérieure. En 2004-2005, des représentants du gouvernement du Québec ont ainsi participé à diverses rencontres de travail avec des experts américains de ce domaine.

Signalons enfin que le Ministère a appuyé, pour une deuxième année, le projet triennal du Pacific Northwest Québec Initiative, ayant pour objectif d'augmenter les connaissances spécialisées sur le Québec dans le nord-ouest des États-Unis, particulièrement dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des affaires autochtones. Ce projet est piloté par le Pacific Northwest National Resource for the Study of Canada, un consortium universitaire regroupant des universités de l'État de Washington.

Autres types d'activités

- Par ailleurs, les représentations du Québec aux États-Unis ont déployé des efforts particuliers au cours de la dernière année afin de consolider et d'élargir leurs contacts avec diverses organisations d'influence, telles que des associations d'affaires, des organismes impliqués dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et de la sécurité, ainsi que des instituts de recherche. Compte tenu de l'influence de ces organisations, ces liens jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de la connaissance du Québec aux États-Unis et, par le fait même, dans la promotion de ses intérêts dans ce pays.
- Plusieurs activités culturelles ont enfin été coordonnées par les chefs de poste à Atlanta, Chicago, Los Angeles, Miami, Boston, New York et Washington, afin de souligner la Journée internationale de la Francophonie. La programmation incluait l'organisation de conférences et d'événements culturels mettant en vedette des artistes et des intellectuels du Québec.

En France

- Parmi les activités visant à élargir les réseaux d'influence autres que politiques, on se doit de signaler l'action constante menée par la Délégation générale du Québec à Paris auprès de journalistes, non seulement de la presse québécoise en poste dans cette ville, mais surtout auprès de la presse française, de la presse francophone présente à Paris, de la presse spécialisée et de la presse régionale, et ce, au moment de la visite du premier ministre Charest en France, lors de missions de ministres québécois ou encore au moment d'événements majeurs pour les intérêts du Québec, comme le Sommet de la Francophonie, les réunions d'experts de l'UNESCO dans le dossier de la diversité culturelle, les salons économiques comme Pollutech, les événements culturels comme le spectacle du Cirque du Soleil, l'exposition Borduas, le lancement de la bande dessinée de Luky Luke sur « La belle province » ou encore, l'exposition sur l'art inuit au Musée de l'Homme, inaugurée par le président de la République française.

La Délégation générale du Québec à Paris a également contribué à différents reportages dans la perspective de mieux faire connaître le Québec, en particulier avec TV France 3, TV France outre-mer, Radio-Canada TV, Planète, mais aussi dans la presse écrite : *L'Entreprise*, *L'Étudiant*, *L'Express*, *Match Monde*, *Vivre à l'étranger* et *Au Québec*.

En Europe

Les principales réalisations se sont concrétisées de la façon suivante :

- Le Centre d'études québécoises de l'Université de Liège (Belgique) a reçu un appui financier du ministère des Relations internationales afin de soutenir des enseignants en littérature québécoise et d'organiser plusieurs conférences et colloques, notamment le XVIII^e Congrès du Conseil international des études francophones, en juin 2004.

Dans les pays germanophones, principalement en Allemagne et en Autriche, le Ministère, de concert avec l'Association internationale des études québécoises, a soutenu six centres d'études québécoises, dont les principaux sont le Centre interdisciplinaire de recherches franco-canadiennes Québec/Saxe, à Dresden (Allemagne), l'Institut de romanistique de l'Université libre de Berlin (Allemagne) et le Centre d'étude de la chanson québécoise et d'études canadiennes de l'Université d'Innsbruck (Autriche).

- Le Bureau du Québec à Barcelone a organisé la participation de cinq artistes québécois, dont M. Robert Lepage et les membres du groupe Les Bâtisses, ainsi que la participation d'une vingtaine d'experts de la diversité culturelle, de l'immigration et du développement social et humain au Forum des cultures de Barcelone, à l'été 2004. Il a aussi, avec l'Association internationale des études québécoises, collaboré à la participation d'une dizaine d'experts et d'universitaires québécois à des conférences organisées par les centres d'études canadiennes en Espagne.
- Le Ministère a également accordé un appui financier au Centre Moscou-Québec pour la réalisation d'activités favorisant la formation de réseaux de contacts et la promotion des études québécoises. En mai 2004, la Bourse Québec-Russie 2004-2006 a été accordée à M^{me} Elena Smirnova, de l'Université d'État des Sciences humaines de Russie, et à M^{me} Lisa Tanguay, de l'Université Laval.
- La promotion de la Francophonie et de la littérature québécoise a continué de faire l'objet d'un appui particulier du Ministère en Pologne, par l'entremise du Centre d'étude en civilisation canadienne française et en littérature québécoise de l'Université de Varsovie.

En Amérique latine

- Le Ministère a organisé la 25^e édition du Stage en langue, culture et société québécoise, qui a permis à 63 professeurs de français latino-américains et antillais, majoritairement universitaires, de se perfectionner dans l'enseignement de cette langue, tout en se familiarisant avec les réalités historiques, sociales et culturelles du Québec. En plus d'inciter ces professeurs à devenir des multiplicateurs de la connaissance du Québec dans leur pays d'origine, ce stage permet au Ministère d'entretenir des relations privilégiées avec des institutions francophones et francophiles en Amérique latine, principalement les associations nationales de professeurs de français.

Le Ministère s'est associé à diverses activités soulignant la Journée internationale de la Francophonie en collaborant avec les alliances françaises et les ambassades de pays francophones présentes sur le territoire latino-américain. Cela a permis de mettre en valeur la culture québécoise par l'entremise d'artistes (Brésil), de films (Venezuela, Équateur et Pérou) ou encore de matériel documentaire.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.2 L'information et les communications

Le Ministère a contribué, de concert avec l'Association internationale des études québécoises, à assurer la présence d'universitaires du Québec aux congrès de l'Association brésilienne d'études canadiennes et de l'Association mexicaine d'études canadiennes. Ces tribunes permettent une diffusion du savoir-faire du Québec auprès de réseaux de personnes intéressées de près aux questions canadiennes et québécoises.

En Asie-Pacifique

- En août 2004, à l'invitation et avec le soutien financier du Ministère, 28 professeurs de français provenant de l'Asie-Pacifique ont participé, à l'Université de Montréal, au programme Langue, culture et société québécoise. De plus, quatre personnes se sont jointes au second stage Québec contemporain, offert à des fonctionnaires étrangers afin de mieux leur faire connaître la réalité québécoise. L'objectif fondamental de ce stage est de présenter la société québécoise à des multiplicateurs d'opinion qui sont susceptibles de devenir des ambassadeurs du Québec dans leur communauté.
- Le Ministère a donné son appui aux centres d'études québécoises de l'Université des langues étrangères de Beijing, de l'Université de Shanghai et de l'Université des langues étrangères de Dalian. Cet appui se matérialise par du financement, des dons de livres et l'aide à la venue de conférenciers. Ces centres permettent la diffusion de la langue du Québec ainsi que d'information sur les différentes facettes de la société québécoise, de son économie et de sa culture. Ils sont un atout pour soutenir les universités québécoises dans leurs démarches en Chine.

Signalons enfin que l'Université de Meiji a offert, pour la deuxième année consécutive, un cours sur le Québec d'aujourd'hui, grâce à une collaboration du Ministère. Une centaine d'étudiants s'y sont inscrits.

AXE D'INTERVENTION 3*Les services en ligne***OBJECTIF 4.2.3****Coordonner la réalisation de l'espace international du portail gouvernemental de services**

Dans le cours des travaux liés à la mise en œuvre du gouvernement en ligne, le ministère des Relations internationales, conformément à sa vocation, s'est vu confier par le Conseil du Trésor la responsabilité de réaliser et de coordonner le portail gouvernemental de services destiné aux clientèles internationales.

Réalisations

Au cours de 2004-2005, les principales étapes franchies par le Ministère dans l'atteinte de cet objectif ont été les suivantes :

- Définition des orientations générales devant guider l'ensemble des travaux. Dans cette perspective, le Ministère a d'abord procédé à la mise sur pied d'une équipe de travail spécialement dédiée à ce mandat et participé aux travaux de réflexion et d'orientation du Bureau du développement du gouvernement

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
 4.2 L'information et les communications

en ligne, créé par le Conseil du Trésor. Dans le but de définir une approche concertée, il a par la suite tenu des séances de travail avec les principaux ministères offrant des services aux clientèles étrangères, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère du Tourisme.

- Réalisation de la phase 1 du projet comprenant la recherche, l'élaboration et la rédaction des contenus, en concertation avec les ministères partenaires et suivant l'approche de cinq grappes de services déterminées, à savoir : immigrer, étudier, faire affaires, visiter et découvrir le Québec. Le Ministère a en outre collaboré à la création de l'environnement technologique et normatif du portail gouvernemental de services et assuré la mise en ligne du portail international à la fin de décembre 2004, conformément à l'échéance prévue.
- Développement de la phase 2 du projet prévoyant la définition des orientations en fonction des priorités gouvernementales, l'élaboration des contenus en s'inspirant de produits comparables à l'étranger et des attentes des ministères et organismes partenaires, l'adoption d'une approche technologique, le lancement d'une démarche de validation des orientations et des contenus auprès des utilisateurs étrangers au moyen de groupes tests et la création d'un espace de travail commun avec les partenaires gouvernementaux, un extranet en l'occurrence.

AXE D'INTERVENTION 3

Les services en ligne

OBJECTIF 4.2.4

Améliorer la performance du site Internet ministériel et des sites Internet des représentations à l'étranger pour mieux faire connaître les services du Ministère

Réalisations

Pour l'atteinte de cet objectif, le Ministère a mené les actions suivantes :

- Il a systématisé la mise à jour des contenus, et, à cet effet, a constitué une équipe ayant le mandat d'assurer un suivi régulier auprès de l'ensemble des unités du ministère.
- Le Ministère a en outre assuré l'approfondissement et l'élaboration de diverses rubriques. À cet effet, il a présenté plus de 150 articles sur l'actualité internationale du Québec à la une de son site et a ajouté de nouvelles rubriques, comme un calendrier des activités, une section spéciale destinée à la clientèle jeunesse, un répertoire électronique des engagements internationaux du Québec, un répertoire en ligne des représentations diplomatiques et consulaires au Québec et au Canada, une liste à jour des diverses organisations internationales établies au Québec, une liste des programmes et des activités de Mission Québec et, enfin, une rubrique présentant les divers prix et bourses visant à récompenser l'action internationale de Québécois et de Québécoises. L'inscription en ligne est d'ailleurs possible pour certaines de ces rubriques.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis
4.3 La gestion

- Il a procédé à l'analyse mensuelle de la consultation des divers sites Internet et des bulletins électroniques. On compte 1 320 000 visites dans l'ensemble des sites et plus de 31 000 consultations des bulletins. Les rapports d'analyses sont d'ailleurs diffusés aux unités qui produisent l'information.
- Le Ministère a également fait la promotion de ses divers sites Internet dans le but d'en augmenter la fréquentation. À cette fin, il procède à la réalisation d'une variété d'activités de veille et de mise en marché, telles que l'indexation dans les divers moteurs de recherche, Google et Altavista notamment, et le référencement dans différents sites susceptibles d'accueillir les clientèles cibles. Il a en outre diffusé 15 chroniques dans des publications électroniques spécialisées.
- Dans le but d'obtenir la fidélisation des clientèles cibles, deux bulletins électroniques, *Quebec@monde* et *Quebecactualites*, avec des versions en langues étrangères, ont été conçus et lancés.
- Mentionnons enfin la mise au point de produits électroniques reflétant les priorités en matière d'affaires internationales. Ainsi, la Direction générale des affaires publiques a procédé à la mise en ligne de deux nouveaux sites – Mexico et Munich –, de même qu'au lancement de bulletins électroniques diffusés de New York, Boston, Chicago, Paris, Londres, Bruxelles, Mexico, Tokyo et Munich.

4.3 La gestion

Orientation

Gérer les ressources conformément aux objectifs gouvernementaux et ministériels et adapter la prestation de services à l'évolution des enjeux et des besoins

AXE D'INTERVENTION 1

La gestion des ressources humaines

- | | |
|----------------|---|
| OBJECTIF 4.3.1 | Élaborer un plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre |
| OBJECTIF 4.3.2 | Élaborer un plan d'action relatif à la mobilité et au plan de carrière des ressources humaines |
| OBJECTIF 4.3.3 | Éthique : Élaborer un énoncé de valeurs |

Pour assumer ses responsabilités et jouer efficacement son rôle de coordination auprès des autres ministères et organismes, le Ministère requiert une expertise de haut calibre. L'évolution permanente de cette expertise doit être assurée de manière efficace et continue, grâce à des programmes de développement et de formation adéquats.

Le Ministère doit en outre compter sur des ressources disponibles pour servir à l'étranger. Il se fait donc une priorité de développer les compétences de ses employés et d'adopter des conditions d'affectation à l'étranger équitables, qui facilitent la mobilité des personnes.

Réalisations

Au regard de l'objectif 4.3.1 visant à élaborer un plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre

- De nouvelles règles régissant le recrutement pour les emplois permanents de la fonction publique ont été établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor, dans son *Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007*. Le Ministère a donc procédé à la réévaluation de la gestion de son effectif en conséquence. La démarche entreprise lui a permis de réaliser, dans les unités administratives de son siège, une évaluation :
 - Des mandats et des responsabilités, sur la base d'une analyse de leur priorité et de leur pertinence au regard des orientations ministérielles et suivant un classement en trois catégories;
 - Des besoins en ressources humaines, en fonction des résultats de cette analyse;
 - De la répartition des ressources humaines et du développement optimal requis pour répondre aux besoins déterminés;
 - Des mesures à prendre en conséquence, pour déterminer l'équilibre des mandats, des responsabilités prioritaires et des besoins en ressources humaines.

Le Ministère s'est ainsi doté d'un instrument de gestion lui permettant de mieux faire l'adéquation entre les mandats, les responsabilités et les ressources disponibles, pour ainsi assurer l'utilisation optimale et responsable de l'effectif. Cet exercice lui a permis de mieux planifier sa main-d'œuvre ainsi que de prévoir et soutenir l'adaptation du personnel aux nouveaux besoins de l'organisation.

- L'enveloppe de l'effectif autorisé du Ministère, qui est de 589 postes, sera portée, selon les projections de départs à la retraite, à 583 postes au 1^{er} avril 2005, puis à 553 postes au 1^{er} avril 2008, soit une diminution possible de 36 postes.

Au regard de l'objectif 4.3.2 visant à élaborer un plan d'action relatif à la mobilité et au plan de carrière des ressources humaines

En 2004-2005, le Ministère a entrepris une réflexion concernant la gestion de la carrière de son personnel et a mis l'accent, dans un premier temps, sur celle des conseillers en affaires internationales. Il s'est engagé à mettre en place des mesures institutionnelles de formation continue, de développement de connaissances et de mobilité, dans le cadre d'un plan de carrière favorisant ainsi la mobilité des conseillers, le développement de leurs compétences et le transfert de leurs connaissances à la relève. Le Ministère préconise une approche de conseillers généralistes et leur cheminement de carrière en trois grandes étapes, dont la durée varie en fonction de l'expérience et des objectifs de chacun.

- Par ailleurs, compte tenu du contexte actuel de faible croissance et du peu de possibilités d'ajouts de main-d'œuvre, le Ministère favorise la mobilité planifiée et organisée d'un certain nombre de professionnels. Il compte ainsi introduire en 2005-2006 un programme de mobilité organisée au siège pour les conseillers en affaires internationales. Ce programme constitue un outil de gestion privilégié pour les gestionnaires dans l'atteinte des objectifs de leur unité administrative.

4 Présentation des réalisations au regard des objectifs poursuivis

4.3 La gestion

Puisque le Ministère travaille actuellement à l'élaboration de son *Énoncé de politique d'affaires internationales*, les mesures en matière de gestion de carrière et de développement des ressources humaines seront donc adaptées en fonction des orientations générales qui se dégageront de cette politique.

Signalons enfin que les mesures introduites en 2004-2005 s'inscrivent dans les orientations du Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007, dans lequel le gouvernement confirme la priorité qu'il entend accorder à la formation et au développement du personnel de la fonction publique.

Au regard de l'objectif 4.3.3 visant à élaborer un énoncé de valeurs

- En 2004-2005, le Ministère a poursuivi la démarche conduite par son comité éthique afin de déterminer des valeurs organisationnelles. À la suite d'une consultation du personnel sur un projet en ce sens, un rapport a été déposé aux autorités du Ministère et un énoncé de valeurs a ensuite été adopté et diffusé. Il a pour fondement le sens de l'État. Dans cet esprit, le personnel du Ministère est appelé à assumer ses responsabilités professionnelles avec impartialité, neutralité et intégrité, dans le souci de servir les intérêts de la société québécoise, de maintenir et de consolider la confiance de ses partenaires.

Les valeurs fondamentales du ministère des Relations internationales sont :

- le respect
- l'ouverture
- le professionnalisme.

Ces valeurs engagent tout le personnel, sans égard aux niveaux hiérarchiques ni aux lieux d'affectation. Elles servent de référence dans les relations et les pratiques professionnelles au quotidien, en complémentarité avec la *Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise* et des règles déontologiques. Ces valeurs sont, pour le personnel du Ministère, des références communes, un lien d'appartenance et un lieu de régulation des comportements.

5

Résultats au regard de la Déclaration de services aux citoyens

Accessibilité aux renseignements sur le Ministère et qualité des services

- Le Ministère a assuré l'accès des citoyens aux renseignements généraux sur ses programmes, ses services et ses activités. Pour ce faire, il a maintenu des services d'accueil et de renseignements généraux entre 8 h et 19 h à son siège de Québec et de 8 h 30 à 17 h à ses bureaux de Montréal, et ce, tous les jours ouvrables de l'année. Cela a permis de traiter rapidement les demandes de renseignements et d'informer efficacement les citoyens qui téléphonent ou se présentent à ces comptoirs d'accueil.
- Le Ministère a aussi maintenu un service de renseignements électroniques et respecté globalement l'engagement énoncé à cet égard dans sa *Déclaration de services aux citoyens*. Il a répondu à une moyenne de 553 demandes par mois, dans un délai ne dépassant pas 4 jours.
- Des renseignements sur les programmes d'aide internationale, sur les stages dans les organisations internationales gouvernementales et sur Mission Québec sont disponibles sur le site Internet du Ministère et sont actualisés sur une base régulière.
 - En ce qui a trait à la mission du premier ministre Charest au Mexique en compagnie du premier ministre français, des pages spéciales ont été ouvertes sur le site Internet du Ministère pour à la fois donner de l'information sur cette mission et permettre aux gens d'affaires qui désiraient y participer de s'inscrire.
 - Dans le cas des stages dans les organisations internationales, plusieurs brochures ont été distribuées et des séances d'information ont été tenues à des salons-emplois organisés par les universités.

Après la fermeture de chaque offre de stage, les dossiers des candidats ont été évalués en fonction des exigences et particularités affichées et les candidats ont été informés de leur admissibilité dans les cinq jours suivant la fin du processus d'évaluation.

Les entrevues ont été réalisées à l'aide d'un questionnaire unique pour assurer l'équité de la présélection. Dans un délai de 10 jours ouvrables après l'entrevue, tous les candidats admis à la présélection ont été informés de leurs résultats et le nom de ceux qui ont été retenus a été transmis à l'organisation internationale pour la sélection finale.

6 Utilisation des ressources

6.1 Les ressources humaines

L'effectif

L'effectif du Ministère au 31 mars 2005 s'établissait à 613 employés équivalent temps complet (ETC), répartis de la façon suivante :

Siège (ETC)	
Québec	346
Montréal	14
Total siège	360
Réseau	
Fonctionnaires affectés	62
Employés recrutés localement	191
Total réseau	253
Total Ministère (dont quatre au FOGI¹)	613

L'effectif comprend 422 postes permanents comblés par des employés régis par la *Loi sur la fonction publique* et 191 postes prévus pour des employés recrutés dans les différents pays où sont situées les représentations du Québec à l'étranger.

Pour une utilisation optimale de ses ressources humaines, le Ministère s'est doté de deux mécanismes : l'allocation des ressources lors de la programmation annuelle et le Comité des effectifs.

Le lecteur est invité à consulter la section 4,3 « Réalisations » du présent document pour prendre connaissance des autres mesures concernant l'effectif mises de l'avant par le Ministère.

6.2 Ressources financières

Le portefeuille « Relations internationales » comprend un seul programme, soit celui des « Affaires internationales ». Le budget de dépenses prévu dans le Plan annuel de gestion des dépenses du Ministère au début de l'exercice financier 2004-2005 s'élevait à 99 832 000\$, réparti de la façon suivante :

1. Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger

Le budget de dépenses

Programme : Affaires internationales	2004-2005		2003-2004
	Budget de dépenses (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)
Direction, politiques et affaires publiques	11 817,8	12 479,5	12 634,8
Représentation du Québec à l'étranger	45 093,8	47 059,5	50 645,4
Affaires bilatérales	14 548,3	14 231,3	14 905,9
Affaires francophones et multilatérales	17 115,1	17 972,2	22 041,5
Gestion interne	11 257,0	11 106,3	11 389,1
Total ministère	99 832,0	102 848,8	111 616,7

Les dépenses réelles ont totalisé 102 848 762 \$, ce qui représente une hausse de 3 016 762 \$ par rapport au budget voté et une baisse de 8 767 900 \$ par rapport aux dépenses encourues en 2003-2004.

La hausse des dépenses réelles par rapport au budget initialement prévu s'explique essentiellement par le transfert de crédits de 4,9 millions de dollars en provenance du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) afin de compléter le financement des activités de promotion, de recrutement et de sélection à l'étranger de candidats intéressés à émigrer au Québec. Cette hausse tient aussi compte de la participation du Ministère aux objectifs de réduction de dépenses du gouvernement (1,6 million de dollars).

La diminution des dépenses de 2004-2005 par rapport à celles qui ont été encourues en 2003-2004 reflète la mise en œuvre de différentes mesures d'économie retenues dans l'élaboration du budget 2004-2005.

6.3 Budget d'investissements

Investissements	2004-2005		2003-2004
	Budget (000 \$)	Réels (000 \$)	Réels (000 \$)
Immobilisations	1035,0	657,2	697,6
Prêts, placements et avances	600,0	321,0	438,8

Les investissements effectués en 2004-2005, et qui se rapportent presque exclusivement aux ressources informationnelles, ont permis notamment de moderniser les équipements bureautiques mis à la disposition des employés et de renforcer les réseaux de télécommunication. De plus, au cours de l'année, la Délégation générale du Québec à Tokyo a été reliée au réseau informatique étendu du Ministère.

7

Autres exigences législatives et gouvernementales

7.1 Programme d'accès à l'égalité (Loi sur la fonction publique, art. 53.1)

Embauche et représentativité

1. Renseignements généraux

L'embauche

	Permanents (y compris les temporaires)	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires
Nombre total de personnes embauchées	4	12	18	2

Nombre d'employés permanents et temporaires
en date du 31 mars 2005

Effectif total (personnes)	395
----------------------------	-----

2. Membres de communautés culturelles, autochtones et anglophones

Rappel de l'objectif:

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés permanents (y compris les temporaires), occasionnels, stagiaires et étudiants provenant des membres des communautés culturelles, des anglophones et des autochtones, pour hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

7 Les autres exigences législatives et gouvernementales

7.1 Programme d'accès à l'égalité

(Loi sur la fonction publique, art. 53.1)

Le taux d'embauche

	Permanents (y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires			
	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global
Nombre de personnes embauchées					1		1	2	3			3				
Pourcentage					8 %		8 %	17 %	17 %			17 %				

Rappel de l'objectif :

Pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 %.

Le taux de représentativité

	Permanents (y compris les temporaires)			
	C.C.	Angl.	Aut.	Global
Représentativité en nombre	15	6		21
Pourcentage	3 %	2 %		5 %

3. Personnes handicapées**Rappel de l'objectif :**

Atteindre la cible ministérielle de représentativité de 2 %.

Le taux de représentativité

	Permanents (y compris les temporaires)			
Nombre de personnes embauchées				
Représentativité en nombre			5	
Pourcentage (représentativité)			1 %	

4. Femmes

Niveau de représentation

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel *	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier
Représentativité en nombre	19	74	47	76		
Pourcentage	27 %	40 %	77 %	96 %		0 %

* Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

- 7 Les autres exigences législatives et gouvernementales
7.2 Rapport en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

7.2 Rapport en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

Le responsable de l'accès à l'information du Ministère a traité 15 demandes d'accès à des documents durant l'année 2004-2005. Les délais légaux ont été respectés dans tous les cas et aucune demande de révision n'a été déposée à la Commission d'accès à l'information. Le 25 juin 2004, le Ministère a formulé des commentaires sur le projet de loi modifiant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Afin de renforcer la protection des renseignements personnels et des informations confidentielles, le Ministère a poursuivi la révision de sa politique de sécurité, notamment en ce qui concerne la classification de sécurité des documents.

7.3 La Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration

Guidé par la Charte de la langue française, la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration*, la *Politique d'achat du gouvernement du Québec* et la *Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information*, le Ministère a adopté, en 1998, la *Politique linguistique du ministère des Relations internationales*. Elle vise à intégrer les orientations gouvernementales relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'accomplissement quotidien de la mission du MRI.

Cette politique fait présentement l'objet d'une révision afin d'ajouter des précisions et d'assurer l'uniformisation des pratiques du Ministère et de son réseau. Une fois complétée, la politique modifiée sera soumise à l'Office québécois de la langue française pour avis.

Par ailleurs, le Ministère a complété les dernières exigences stipulées dans son attestation d'application de programme. Il devrait, après une dernière vérification de l'Office québécois de la langue française, se voir décerner son certificat de francisation au courant de l'été 2005.

Enfin, 29 employés ont suivi des cours de formation relatifs à la qualité de la langue, soit :

- Ponctuation, majuscules et abréviations;
- Rédaction de rapports;
- Prise de notes, procès-verbaux et comptes rendus;
- Courriels : informez vite et bien.

- 7 Les autres exigences législatives et gouvernementales
- 7.3 La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration

7.4 Le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec

Le ministère des Relations internationales n'a fait l'objet d'aucune recommandation de la part du Vérificateur général dans son rapport (tomes I et II) de l'année 2004-2005.

Annexe 1

Liste des représentations, autres postes et agents du Québec à l'étranger (Au 31 mars 2005)

Délégations générales

Délégation générale du Québec à Bruxelles

Délégation générale du Québec à Londres

Délégation générale du Québec à Mexico

Délégation générale du Québec à New York

Délégation générale du Québec à Paris

(L'établissement abrite à la fois le délégué général du Québec à Paris
et le délégué du Québec aux Affaires francophones et multilatérales.)

Délégation générale du Québec à Tokyo

Délégations

Délégation du Québec à Boston

Délégation du Québec à Buenos Aires

Délégation du Québec à Chicago

Délégation du Québec à Los Angeles

Bureaux

Bureau du Québec à Barcelone

Bureau du Québec à Beijing

Bureau du Québec à Miami

Bureau du Québec à Munich

Bureau du Québec à Shanghai

Bureau de tourisme du Québec à Washington

Service d'immigration du Québec à Damas

Service d'immigration du Québec à Hong-Kong

Service d'immigration du Québec à Vienne

Antennes

Atlanta Berlin

Rome Santiago du Chili

Séoul Taipei

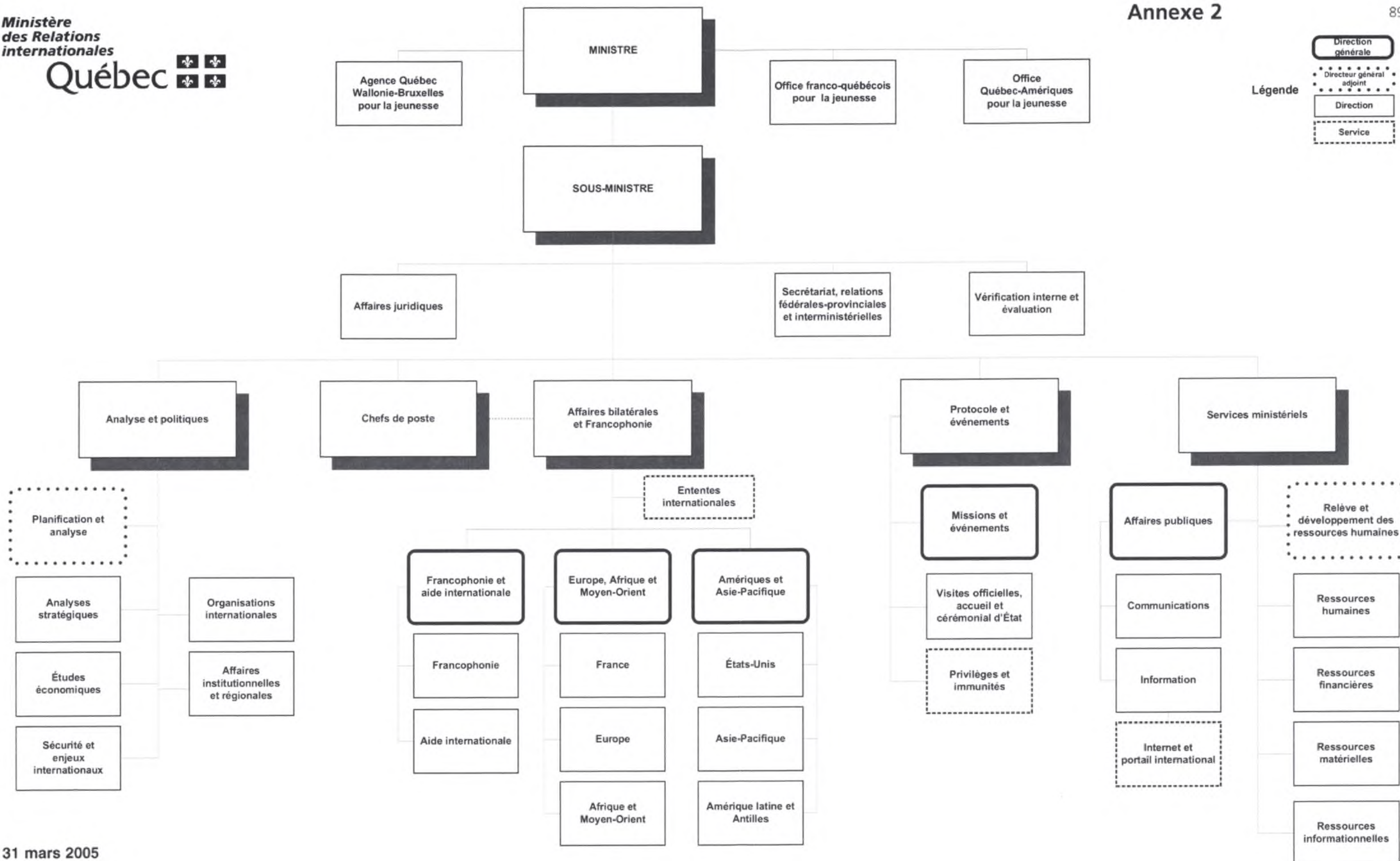
*Liste des agents d'affaires contractuels à l'étranger
au service non exclusif de l'Administration du gouvernement du Québec*

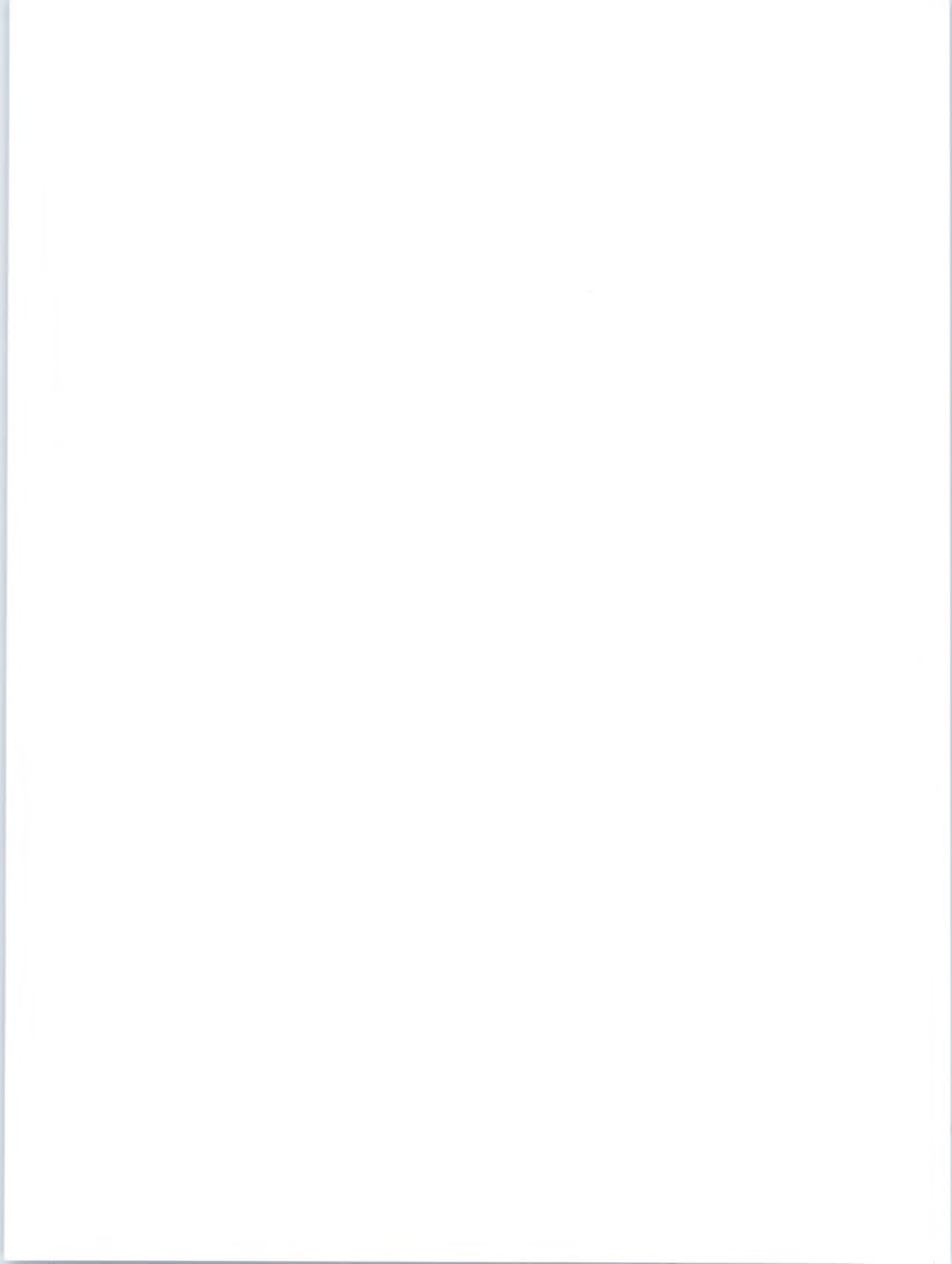
Chambre de commerce italienne au Canada

Ufficio Affari Québec-Italia Milan, Italie

Tuyet Nguyen Hanoi, Viêtnam

Manuel Delfin-Mujica Lima, Pérou





Relations
internationales

Québec



BRILLER
PARMI LES MEILLEURS